

PEAAD

Bulletin



81

· décembre 2022

Association des Anciens Députés au Parlement européen

www.formermembers.eu



Activités de l'AAD

Visite sous la
présidence de l'UE

Page 17



Focus

Des mesures de lutte
contre l'inflation

Page 29

ISSN 2790-7708

DANS CE NUMÉRO

03 Mot du président

04 Parlement européen au travail

ACTUALITÉ

06 Sa Majesté la Reine Elizabeth II et l'Union européenne
(*Baronne Rawlings*)

07 La Reine Elizabeth II 1926 - 2022
(*Edward McMillan-Scott*)

08 Catastrophes naturelles: un modèle de solidarité européenne à densifier entre agilité et puissance
(*Renaud Muselier*)

ACTIVITÉS DE L'AAD

10 Visite d'étude à Lausanne

16 Réseau des anciens députés

17 Visite sous la présidence de l'UE

21 PE au Campus

25 Critique de livre

DÉPÊCHES

26 Événements à venir

26 Publications

26 Nouveaux membres

27 AAD au travail

IN MEMORIAM

28 In Memoriam

FOCUS

30 L'inflation est de retour: que faire?
(*Prof. Joaquín Almunia*)

32 Quelle est la nature de l'inflation actuelle et comment y faire face?
(*Lasse Michael Boehm*)

34 Célébration du 30ème anniversaire du marché unique
(*Malcolm Harbour*)

36 Pour une politique durable
(*Ivailo Kalfin*)

38 Arrêter la stagflation en 2022
(*Prof. Waltraud Schelkle, IUE*)

Le Parlement nomme un nouveau Secrétaire général

Les membres du Conseil d'administration de l'AAD souhaitent la bienvenue à Alessandro Chiochetti en tant que nouveau Secrétaire général du Parlement européen à partir du 1er janvier 2023 et remercient Klaus Welle pour son soutien de longue date à l'Association.

De gauche à droite: Klaus Welle et Alessandro Chiochetti
© Union européenne 2022 - Source: PE



Couverture: © Adobe Stock

APPEL À CONTRIBUTION:

Le comité de rédaction tient à remercier tous les membres qui ont pris le temps de contribuer à ce numéro du Bulletin de l'AAD. Nous voudrions attirer votre attention sur le fait que la décision d'inclure un article incombe au comité de rédaction du Bulletin de l'AAD et, qu'en principe, les contributions soumises par des membres qui ne sont pas à jour de paiement ne sont pas retenues. En raison du long décalage entre l'appel à contribution et la publication, certains articles peuvent être dépassés.

Le Bulletin de l'AAD est publié par l'Association des anciens députés du Parlement européen avec l'assistance du Parlement. Toutefois, les opinions exprimées dans ses articles sont celles des membres contributeurs de l'AAD et d'écrivains invités, et ne représentent pas nécessairement les positions du Parlement, ni celles de l'AAD. De même, l'inclusion des communications publicitaires n'implique pas nécessairement une recommandation de l'AAD ou du Parlement.

COMITÉ DE REDACTION

Monica BALDI
Jean-Pierre AUDY
Edward McMILLAN-SCOTT
Teresa RIERA MADURELL
Paul RÜBIG

PRÉPARÉ PAR

Elisabetta FONCK
Valerie RASKIN
Pilar RAMOS CARBONERO
Maria MERELAS CALDERERO

CONTACTS

formermembers@europarl.europa.eu
Tel.+ 32(0)2 284 07 03
Fax.+32(0)2 284 09 89



MOT DU PRÉSIDENT

Chers membres,

Durant ce premier semestre en tant que président de l'Association des anciens députés au Parlement européen (AAD), j'ai souvent eu l'occasion de me rappeler les valeurs de l'AAD et la reconnaissance exprimée à son égard par le Parlement européen. Par exemple, début octobre, au cours de réunions avec la Présidente du Parlement européen, Roberta Metsola, et les représentants des groupes politiques, nous avons largement discuté de l'importance de notre engagement envers les valeurs européennes après notre mandat parlementaire.

Les nombreux événements que nous organisons chaque année montrent le dynamisme de notre Association. Récemment, j'ai eu l'honneur de présider une délégation composée de dix anciens députés représentant cinq États membres lors d'une visite à Prague, du 23 au 25 octobre, à l'occasion de la présidence tchèque du Conseil de l'Union européenne. Je tiens à remercier les représentants du gouvernement tchèque pour les débats constructifs auxquels nous avons pris part sur des questions telles que l'élargissement de l'Union, l'adoption de l'euro par la Tchéquie, l'union de l'énergie et les listes transnationales. En particulier, le bureau de liaison du Parlement européen à Prague a organisé des rencontres de haute qualité avec des étudiants afin de répondre à leurs multiples questions sur des sujets très variés. On retrouvera dans ce bulletin le compte-rendu de cette visite.

Nous avons également noué une collaboration fructueuse avec le bureau de liaison du Parlement européen en Grèce dans le cadre de l'événement Librorum, qui s'est tenu le 15 septembre en présence d'Anna Karamanou, membre de l'AAD. Le chef du bureau de liaison en Grèce, Constantinos Tsoutsoplides, a participé à l'événement, qui a été ouvert par la vice-présidente Monica Baldi.

Après quelques commentaires introductifs de Teresa Riera Madurell, secrétaire honoraire de l'AAD, notre trésorier, Jean-Pierre Audy, a modéré une session de questions-réponses. Le dernier événement Librorum s'est tenu récemment avec le membre italien de l'AAD, Vitaliano Gemelli, dans la Maison de l'histoire européenne lors des événements annuels de l'AAD.

Outre la visite en Tchéquie, une délégation de l'AAD présidée par la vice-présidente Baldi s'est rendue à Lausanne le 22 septembre pour visiter la Fondation Jean Monnet. Mme Baldi a rédigé un compte-rendu pour ce bulletin. Je souhaiterais adresser mes remerciements, d'une part, à la vice-présidente pour avoir dirigé cette mission, et d'autre part, à Pat Cox, actuel président de la Fondation Jean Monnet, ancien membre de l'AAD et ancien Président du Parlement européen, pour l'accueil chaleureux réservé aux membres en visite à Lausanne et pour son soutien continu à l'AAD.

Avant cela, une délégation s'est rendue à l'Union interparlementaire (UIP) à Genève. Parmi les membres de la délégation, notre cher collègue et ancien président de l'UIP Miguel Angel Martinez a rédigé un article sur cette visite qui figure dans ce bulletin. L'AAD et l'UIP ont des objectifs similaires, notamment celui de renforcer la coopération parlementaire, non seulement en Europe, mais également sur d'autres continents, et de défendre les principes démocratiques dans le cadre des relations internationales. L'UIP nous est plus que jamais indispensable et nous réaffirmons notre soutien à cette éminente institution dans les travaux qu'elle mène.

Depuis la fin de la pause estivale, 14 programmes «PE au campus» ont été organisés, dont deux en présentiel. Je tiens à remercier tout particulièrement Michael Hindley et Manuel Porto,

tous deux membres du conseil d'administration de l'AAD chargés de l'organisation de ces programmes. Un appel à candidatures sera bientôt publié pour assurer nos prochaines conférences. Nous nous réjouissons d'avance de votre intérêt.

L'an prochain, l'AAD poursuivra ses activités et ses réunions, à commencer par une assemblée générale extraordinaire le 2 février 2023. L'information a été communiquée à tous les membres par courrier électronique ou par voie postale, pour ceux qui en avaient fait la demande. J'encourage tous les membres à prendre part au vote sur la révision des statuts de l'AAD, que ce soit en personne ou par procuration.

Après une année intense marquée par un contexte économique difficile, la rubrique «Focus» de cette édition s'intéressera tout particulièrement aux «Mesures pour lutter contre l'inflation». Vous y trouverez les contributions de plusieurs spécialistes, notamment un article rédigé par deux intervenants invités à notre séminaire annuel du 7 décembre 2021: Joaquín Almunia Ivailo Kalfin et Lasse Michael Boehm.

Permettez-moi de remercier tous ceux qui ont contribué à cette édition du bulletin et qui ont participé, en présentiel ou en ligne, à nos événements annuels de l'AAD. Ce fut un plaisir de pouvoir enfin nous retrouver en personne.

Je vous souhaite un joyeux Noël et une heureuse année 2023, en bonne santé.

Meilleures salutations,

Dr. Klaus Hänsch
Président de l'AAD

Dossiers clés

Changement climatique: de nouvelles règles pour contribuer à limiter la déforestation mondiale imputable à l'UE

(Session de septembre - P9_TA(2022)0311)

Pour lutter contre le changement climatique, le PE demande aux entreprises de s'assurer que les produits vendus dans l'UE ne sont pas issus de terres déboisées ou dégradées. Cette nouvelle législation obligerait les entreprises à s'assurer ("devoir de vigilance") que les biens vendus dans l'UE ne sont pas issus de terres déboisées ou dégradées, où qu'elles soient sur la planète.

La Hongrie ne peut plus être considérée comme une démocratie à part entière

(Session de septembre - P9_TA(2022)0324)

Le PE condamne les "efforts délibérés et systématiques du gouvernement hongrois" contre les valeurs de l'UE et demande des résultats en ce qui concerne la procédure liée à l'article 7. L'absence d'action déterminante de la part de l'UE a contribué à l'émergence d'un "régime hybride d'autocratie électorale" au sein duquel sont organisées des élections mais qui ne respecte pas les normes démocratiques, ont déclaré les députés.

Union de la santé: mieux répondre aux urgences de santé publique

(Session d'octobre - P9_TA(2022)0333)

Le PE a approuvé de nouvelles mesures pour renforcer la capacité de l'UE à prévenir et contrôler les maladies transmissibles et à lutter contre les menaces transfrontières pour la santé. Les députés ont approuvé par 542 voix pour, 43 contre et 9 abstentions l'accord conclu avec le Conseil visant à étendre le mandat du Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC). La nouvelle législation vise à renforcer la capacité de l'UE à prévenir, préparer et gérer les épidémies de maladies transmissibles.

La Roumanie et la Bulgarie doivent intégrer l'espace Schengen sans délai

(Session d'octobre - P9_TA(2022)0364)

Le Parlement appelle les États membres à permettre à la Roumanie et la Bulgarie de rejoindre l'espace de libre circulation de Schengen sans attendre. Dans une résolution adoptée mardi, les députés

affirment que le Conseil devrait adopter une décision sur l'intégration de la Roumanie et de la Bulgarie dans l'espace de libre circulation de Schengen d'ici la fin 2022. Cela devrait garantir la fin des contrôles de personnes à toutes les frontières intérieures pour les deux pays, début 2023.

Budget de l'UE 2023: le Parlement attentif à l'Ukraine, l'énergie et la pandémie

(Session d'octobre - P9_TA(2022)0366)

Les députés demandent un budget de l'UE 2023 qui permette de faire face plus efficacement aux conséquences de la guerre en Ukraine et de soutenir la relance après la pandémie. Par ce vote, le Parlement a fixé le niveau global des crédits d'engagement pour 2023 (promesses de paiement) à 187,3 milliards d'euros, soit une augmentation de 1,7 milliard comparé au projet de budget proposé par la Commission. Il a fixé le niveau global des crédits de paiement à 167,6 milliards d'euros.

Un nouvel outil pour assurer une compétition équitable sur le marché unique

(Session de novembre - P9_TA(2022)0379)

Le Parlement a donné son feu vert à une nouvelle loi pour garantir que les subventions accordées par les États non européens ne faussent pas la concurrence sur le marché intérieur. La nouvelle législation, adoptée par 598 votes pour, 5 contre et 9 abstentions, permet à la Commission d'enquêter sur les subventions accordées par des autorités publiques non-européennes à des entreprises opérant dans l'UE.

Cybersécurité: le Parlement adopte une nouvelle loi pour renforcer la résilience à l'échelle européenne

(Session de novembre - P9_TA(2022)0383)

Les députés ont approuvé des règles plus strictes en matière de cybersécurité dans les États membres, qui devront par ailleurs harmoniser leurs sanctions. La législation, qui a fait l'objet d'un accord entre le Parlement et le Conseil en mai, définit des obligations plus strictes dans le secteur de la cybersécurité en termes de gestion des risques, de réalisation de rapports et de partage d'informations. Ces obligations incluent la réponse aux incidents, la

sécurité des chaînes d'approvisionnement, le cryptage et la divulgation de vulnérabilités, parmi d'autres dispositions.

Les députés soutiennent l'adhésion de la Croatie à Schengen

(Session de novembre - P9_TA(2022)0385)

Les députés ont approuvé la suppression des contrôles aux frontières intérieures entre l'espace Schengen de libre circulation et la Croatie. Le 9 décembre 2021, le Conseil avait confirmé que la Croatie remplissait toutes les conditions nécessaires pour une application totale des règles de l'espace Schengen. À présent, les députés appellent le Conseil à continuer le processus et à adopter une décision finale pour lever les contrôles aux frontières.

Le Parlement européen déclare que la Russie est un État soutenant le terrorisme

(Session de novembre - P9_TA(2022)0405)

Suite aux atrocités commises par le régime de Vladimir Poutine contre les civils ukrainiens, les députés ont reconnu la Russie comme un État soutenant le terrorisme. Le Parlement a adopté une résolution sur les derniers développements de la guerre d'agression brutale de la Russie contre l'Ukraine. Les députés soulignent que les attaques délibérées et les atrocités commises par les forces russes et leurs mandataires contre les civils en Ukraine, la destruction des infrastructures civiles et d'autres violations graves du droit international et du droit humanitaire équivalent à des actes de terreur et constituent des crimes de guerre.

Le PE approuve un prêt de 18 milliards d'euros en faveur de l'Ukraine pour 2023

(Session de novembre - P9_TA(2022)0412)

Les députés ont approuvé un prêt de 18 milliards d'euros en faveur de l'Ukraine pendant la guerre menée par la Russie contre le pays. Ces 18 milliards d'euros couvriront environ la moitié des 3 à 4 milliards d'euros de financement mensuel. Obtenu par l'UE sur les marchés financiers, le prêt sera versé par tranches trimestrielles de façon régulière et planifiée, pour maintenir l'Ukraine à flot en pleine guerre.

Les autres principaux dossiers discutés lors des sessions plénières étaient:

14.09.22

Les **salaires minimaux** devraient garantir un **niveau de vie et des conditions de travail décentes** et les États membres devraient encourager la négociation collective en matière de rémunération.

Le Parlement a adopté une nouvelle législation sur des salaires minimaux adéquats dans l'UE, avec 505 voix pour, 92 contre et 44 abstentions.

15.09.22

La dernière évaluation du PE relative à **l'état des droits fondamentaux** dans l'UE souligne plusieurs préoccupations et demande aux États membres d'agir pour défendre les valeurs européennes.

Les députés s'inquiètent **des conséquences des mesures liées au COVID-19 sur la démocratie et les libertés fondamentales**, notamment les droits des justiciables, des personnes confrontées aux forces de l'ordre et des prisonniers.

04.10.22

Afin de créer un environnement non toxique et une véritable économie circulaire, les députés ont adopté mardi une **limitation plus stricte des polluants organiques persistants**.

Les députés réunis en plénière ont adopté de **nouvelles règles concernant les polluants organiques persistants (POP)** et la gestion des déchets qui en contiennent, par 534 voix pour, 25 contre et 66 abstentions.

15.10.22

Le Parlement a convenu de **ne pas accepter les documents de voyage délivrés par la Russie dans les régions qu'elle occupe illégalement en Ukraine et en Géorgie**.

Les États membres de l'UE et les alliés de l'EEE ne devraient plus accepter les documents de voyage délivrés par la Russie dans ces régions. Selon la proposition, la Commission devrait consulter les États membres de l'UE et **dresser une liste des documents de voyage russes** qui ne devraient plus être acceptés, estiment les députés.

19.10.22

Pour accompagner l'UE vers la neutralité climatique, les **députés souhaitent l'installation de stations de recharge tous les 60 km** et la limitation des émissions des navires.

Le Parlement a adopté sa position de négociation sur les règles relatives au déploiement de stations de recharge et de carburants alternatifs (comme l'électricité ou l'hydrogène) pour les voitures, camions, trains et avions, qui visent à **accélérer le recours aux véhicules durables**.

21.11.22

Le Parlement européen a adopté **une nouvelle législation pour mieux protéger les infrastructures essentielles de l'UE**.

Avec 595 voix pour, 17 contre et 24 abstentions, les députés ont confirmé un accord avec le Conseil, qui introduit des **règles minimales relatives à l'évaluation des risques et aux stratégies nationales de résilience**. Cet accord harmonise aussi la définition des infrastructures critiques pour qu'elle soit la même dans tous les États membres.

22.11.22

D'ici juillet 2026, toutes les grandes entreprises cotées en bourse dans l'UE devront **prendre des mesures pour augmenter la présence des femmes** à leur tête.

La directive relative à la présence des femmes dans les conseils d'administration, baptisée **"Women on Boards"**, a été adoptée mardi, dix ans après la première présentation de la proposition de texte. Cette directive vise à **mettre en place des procédures de recrutement transparentes au sein des entreprises**, pour qu'au moins 40% des postes d'administrateurs non exécutifs ou 33% de tous les postes d'administrateurs soient occupés par le sexe sous-représenté d'ici juillet 2026.

24.11.22

Alors que le coup d'envoi de **la Coupe du monde 2022 de la FIFA** a été donné au **Qatar**, le Parlement déplore la mort de milliers de travailleurs migrants avant le tournoi.

Le Parlement européen a adopté une résolution sur la situation des droits de l'homme au Qatar. Les députés soulignent que l'État du Golfe a remporté le processus de candidature à la Coupe du monde de la Fédération Internationale de Football (FIFA) malgré des allégations crédibles de corruption. Ils déplorent **la mort de milliers de travailleurs migrants**, qui ont aidé le pays à préparer le tournoi, principalement dans le secteur de la construction, ainsi que de nombreux blessés.

24.11.22

Le Parlement européen a adopté **trois résolutions sur le respect des droits humains en Afghanistan, au Bélarus et en République démocratique du Congo**.

La situation des droits humains en Afghanistan, notamment la **détérioration des droits des femmes** et les **attaques contre les établissements scolaires**.

Pour plus d'informations, veuillez visiter le site:

<http://www.europarl.europa.eu/news/fr/news-room/plenary>



SA MAJESTÉ LA REINE ELIZABETH II ET L'UNION EUROPÉENNE

On a déjà tout dit sur Sa Majesté la reine Elizabeth II. Je ne saurais faire preuve d'autant d'éloquence, mais je tiens à partager ici quelques réflexions.

La triste disparition de la reine Elizabeth II marque la fin d'une époque. Aucune autre personnalité publique contemporaine n'a eu de destin si inextricablement lié à celui du Royaume-Uni et de l'Europe. Face aux bouleversements politiques et économiques qui ont ponctué les 70 ans de son règne, la reine était une figure de stabilité et de continuité dans une époque constamment marquée par l'innovation et le changement.

“La triste disparition de la reine Elizabeth II marque la fin d'une époque. Aucune autre personnalité publique contemporaine n'a eu de destin si inextricablement lié à celui du Royaume-Uni et de l'Europe.”

Le deuil d'Élisabeth II, partagé par tant de Britanniques et d'autres Européens, reflète non seulement la longueur de son règne, mais également l'attitude et le style qui ont été les siens. Chacun, qu'il soit monarchiste ou républicain, pouvait apprécier les qualités qu'elle incarnait: le sens du devoir, l'humilité, la courtoisie, la bienséance, la sobriété et l'art de gouverner. Lors de la pandémie de COVID-19, à l'occasion de l'un de ses meilleurs discours, la reine s'est adressée



La baronne Patricia E. Rawlings avec la reine Elizabeth II à Strasbourg, 1992.

à la nation et au nom de celle-ci, évoquant son service pendant la guerre et promettant: «nous nous reverrons», en référence à la chanson *We Will Meet Again*, rendue célèbre par Vera Lynn en 1939.

En 1992, lors de sa visite à Strasbourg en compagnie du duc d'Édimbourg, elle impressionna tous ses interlocuteurs et s'exprima, comme à son habitude, dans un français parfait. Toujours consciente des limites constitutionnelles de sa fonction, Elizabeth II s'abstenait d'intervenir directement sur les questions politiques.

Le roi Charles III, héritier de la couronne britannique qui aura attendu le plus longtemps avant d'accéder au trône, doit maintenant faire face à des défis considérables, mais je suis certaine qu'il saura tous les relever. Charles III, en sa qualité de chef d'État, et la reine consort devront gagner la loyauté et l'estime de leurs sujets et non pas les considérer comme acquises. Au vu de leurs premiers pas prometteurs, ils semblent en bonne voie d'y parvenir et nous pouvons remercier le ciel pour cela.

Il a souvent été dit que la reine n'était jamais aussi sereine qu'en compagnie de ses chiens. Au palais de Sandringham, elle élevait des chiens de chasse et des pigeons voyageurs, et vouait une véritable passion pour les chevaux de course. Il y a de cela bien des années, le président Giscard d'Estaing lui avait offert un chien, de même que le président Macron, me semble-t-il, à l'occasion du jubilé de platine.

La Grande-Bretagne de l'immédiate après-guerre, qui avait créé les conditions de son extraordinaire règne, n'est plus. Toutefois, tandis que nos dirigeants sont aux prises avec une Europe qui ne se laisse pas faire et un Royaume encore uni, ils seraient bien inspirés d'adopter l'exemplarité et la bienséance dont a fait preuve Elizabeth II.

La triste disparition de la reine marque la fin d'une époque. Désormais, nous avons un nouveau roi remarquable. *God save the King.*

Patricia E. Rawlings

*PPE-DE, Royaume-Uni (1989-1994)
rawlingspe@parliament.uk*

LA REINE ELIZABETH II 1926-2022

Lorsque la reine Elizabeth II est décédée de vieillesse le 8 septembre au château de Balmoral, sa résidence préférée située dans les Highlands écossais, des millions de personnes qui ne l'avaient jamais rencontrée ont pleuré la mort d'un symbole dont l'élégante continuité aura duré 70 ans. Quelques heures à peine avant sa disparition, elle faisait ses adieux à Boris Johnson et saluait la successeur de ce dernier, 15e Premier ministre britannique à recevoir son «imposition des mains». Même les républicains ont trouvé que cette courte cérémonie était un symbole de dignité et de transition acceptable. Pour toutes celles et ceux qui l'ont regardé, cet événement était la fin d'une époque, dans une période d'incertitude, se refermant sur des funérailles monumentales.

J'ai fait la connaissance de la reine en 2009 au palais de Buckingham alors que ses derniers invités quittaient une réception organisée pour les membres du Parlement du Royaume-Uni. Nous étions six, y compris son cher mari le Prince Philippe et Henrietta, mon épouse. Je me suis permis de déroger à la règle et j'ai osé une question politique: «Votre Majesté, que pensez-vous du traité de Lisbonne?» Elle a fait la moue. Désapprouvait-elle la question politique, ou le traité lui-même? C'est cette ambiguïté qui caractérisait son formidable succès en tant que monarque. Ainsi, en 2019, trois ans après le référendum qui a sorti le Royaume-Uni de l'UE, et alors que des millions de personnes manifestaient pour que se tienne un second référendum, la reine a porté le chapeau ci-contre à l'ouverture d'un parlement divisé. Je faisais partie des nombreuses personnes qui ont pris ce choix vestimentaire pour un symbole pro-européen. Le temps nous le dira, alors que les sondages au Royaume-Uni indiquent que le Brexit était une erreur historique.

Son décès à l'âge de 96 ans marque la fin du plus long règne féminin de l'Histoire. Il a embrassé une ère qui a commencé par la reconstruction après la Seconde Guerre mondiale: 70 ans de paix mondiale qui se sont achevés par la mort de la reine Elizabeth II alors que ressurgit l'instabilité dont nous sommes quotidiennement témoins. Comme des millions de gens, c'est lors de son couronnement en juin 1953 que j'ai regardé la télévision pour la première fois. J'avais alors trois ans. Elle en avait 26 et nous nous trouvions alors dans une période d'espoir. Pour des raisons historiques, Elizabeth II n'est alors pas uniquement devenue reine du Royaume-Uni, mais également cheffe d'État de quelque 70 territoires de son Commonwealth. Au moment de sa mort, elle était souveraine de 15 pays, y compris l'Australie, le Canada, et la Nouvelle-Zélande. L'atlas de mon école maternelle les représentait en rose. L'une des plus grandes réussites de la reine fut de présider avec ménagement à l'indépendance progressive, la plupart du temps pacifique, de nombre de ces pays, petits ou grands, à commencer par l'Inde en 1947.

En tant qu'ancien vice-président britannique, j'ai accueilli le roi Charles

lors de sa visite à Bruxelles en février 2008, notamment au Parlement européen. Il y a rencontré des centaines de personnes, guidé par le président Hans-Gert Pöttering. Ce soir-là, j'étais assis à côté de Charles à l'occasion d'un petit dîner à l'ambassade britannique lors duquel j'ai pu être témoin de sa maîtrise de «l'analyse factuelle». Au lieu de se contenter de répondre à une question, il présentait les arguments des deux côtés, souvent sans exprimer son opinion personnelle. J'ai aussi rencontré feu la princesse Diana à une action caritative en faveur des enfants, peu de temps avant sa mort tragique. J'ai également fait la connaissance de la princesse Anne, qui reste à ce jour le membre de la famille royale le plus actif. Lors de la visite d'une usine, son discours était riche des noms, métiers et informations personnelles des gens qu'elle rencontrait. Dans ses fonctions royales, Elizabeth II était un exemple de charme, d'humour discret, d'intérêt éclairé, et de mémoire personnelle. Elle restera dans les mémoires de millions de personnes.

Edward McMillan-Scott

*Dernier vice-président britannique du Parlement européen
PPE-DE, ADLE, NA,
Royaume-Uni (1984-2014)*



De gauche à droite : Edward McMillan-Scott, Hans-Gert Pöttering et l'ancien Prince Charles lors d'une visite au Parlement européen à Bruxelles, février 2008.

CATASTROPHES NATURELLES : UN MODÈLE DE SOLIDARITÉ EUROPÉENNE À DENSIFIER ENTRE AGILITÉ ET PUISSANCE

2022 marquera un triste record : près de 760 000 hectares de forêts européennes ont été parcourus par les flammes, soit trois fois plus que la moyenne des 20 dernières années, plaçant nos modèles de sécurité civile au bord de la rupture capacitaire.

L'activation du mécanisme rescEU, onze fois avec la mobilisation de 33 avions et plus de 369 pompiers sur ces 2 mois d'été, a démontré, une fois de plus l'importance de la solidarité européenne pour faire face.

Importance que j'ai pu mesurer en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur quand aux lendemains de la tempête Alex, qui a dévasté les hautes vallées surplombant Nice en Octobre 2020, la Commission a mobilisé 59,3 Millions d'€ du Fonds de Solidarité de l'Union européenne (FSUE).

A l'avenir, nos territoires européens dans leur ensemble seront confrontés à une situation d'alerte permanente aux phénomènes extrêmes, alternant entre apparition simultanée de grands foyers dépassant l'arc méditerranéen et risques accrus d'inondation, de mouvements de terrain ou d'érosion du trait de côte.

Mener cette « Guerre du Climat » demandera des moyens humains (professionnels comme volontaires) et capacitaires sans précédent afin de protéger nos populations, notre patrimoine naturel et nos ancrages économiques. Le feu et l'eau ne connaissent pas de frontières aussi la coopération européenne est essentielle pour mutualiser nos efforts et réagir ensemble sur 3 axes majeurs : prévenir – combattre – reconstruire.



© Adobe Stock

Dans cette perspective, les annonces de la Commission européenne et des Etats membres à la suite du Conseil des ministres informel du 5 septembre dernier, dédié aux feux de forêts, sont encourageantes. Elles devraient en effet permettre de renforcer les moyens financiers de rescEU pour la mise en commun de moyens aériens et d'équipes à terre pour renforcer la prévention et la lutte contre les épisodes de crise.

Il est capital que les institutions européennes donnent suite à ces annonces au plus vite afin que nous soyons collectivement prêts pour les saisons à venir.

De son côté, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur avec un budget 100 % dédié au climat met en œuvre plusieurs plans régionaux ambitieux de lutte et d'adaptation aux risques naturels majeurs. Ce sont 52 Millions d'€ qui sont fléchés sur les 2 ans à venir : soutien aux forces de sécurité civile, renforcement des moyens techniques de lutte contre les incendies, information et sensibilisation de la population sur les risques naturels, recrutement de 200 jeunes pour composer notre Garde Régionale Forestière, création d'une

Garde Montagne, plan 5 millions d'arbres, solutions basées sur la nature pour désimperméabiliser les sols en milieu urbain... La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur est également engagée dans plusieurs projets de coopération qui ont démontré leur forte valeur ajoutée, comme le projet MEDSTAR avec l'Italie ou encore le projet « Pompiers sans frontières » avec l'Union des municipalités de Jezzine au Liban.

Par ces exemples, je tiens enfin à rappeler que les régions européennes jouent un rôle majeur dans la lutte contre les catastrophes naturelles et l'adaptation des territoires aux conséquences du changement climatique, elles doivent être associées aux échanges et initiatives européennes sur le sujet.

Au-delà de son engagement régional, notre Région est prête à contribuer plus directement à rescEU, y compris par la mise à disposition de moyens financiers pour renforcer ce mécanisme essentiel pour nos territoires.

Renaud Muselier
PPE, France (2014-2019)
europarl@renaudmuselier.fr

ACTIVITÉS DE L'AAD



EPFMA
PEAAD



VISITE D'ÉTUDE À LAUSANNE

VISITE À L'UNION INTERPARLEMENTAIRE (UIP)

Il y a un certain temps, la direction de l'Association des anciens députés au Parlement européen a considéré qu'il était opportun d'établir des relations d'information et de coopération avec des organisations de parlementaires et d'anciens parlementaires d'autres pays que les 27 dont viennent les députés au Parlement européen (Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie et Suède).

Il y avait déjà eu quelques tentatives pour établir des relations plus ou moins permanentes avec des entités parlementaires, par exemple des États-Unis et de plusieurs pays d'Amérique latine. La discussion sur la pertinence d'établir des contacts avec l'Union interparlementaire mondiale (UIP), établie à Genève, s'est ainsi imposée d'elle-même, de manière presque inévitable. Certains d'entre nous, dont je fais partie, avait déjà activement coopéré avec l'UIP, dont j'ai été vice-président puis président entre 1997-1999, alors que j'étais député espagnol.

Après que la direction de l'Association des anciens députés au Parlement européen (AAD) a confirmé qu'il était opportun de nouer des relations avec l'UIP, projet qui a trouvé un écho résolument positif, nous avons commencé à tisser un certain nombre de liens, dont il est rapidement apparu qu'ils recelaient un potentiel important susceptible d'être exploité dans un avenir assez proche. C'est dans ce contexte que la direction de l'AAD a été invitée à visiter le siège



Membres de l'AAD Baronne Patricia Rawlings, Fernand Le Rachinel et Nathalie Griesbeck pendant la discussion avec l'Ambassadeur Anda Filip, 22 septembre 2022

de la Fondation Jean Monnet à Lausanne, où celle-ci gère un site très intéressant qui combine des artefacts historiques liés à la vie et à l'œuvre de Jean Monnet, l'un des plus éminents acteurs du processus qui a abouti à l'Union européenne.

Lors de la préparation du programme de la délégation de l'AAD qui se rendrait à Lausanne, la décision de profiter de l'occasion pour se rendre à Genève et rencontrer les dirigeants de l'UIP s'est imposée naturellement. Cette proposition a été très bien accueillie par nos interlocuteurs, qui nous ont toutefois informés le secrétaire général de l'UIP, son plus haut responsable, le camerounais Martin Chungong, ne serait pas présent à cette rencontre, car il devait se rendre à New York pour y assister à l'ouverture de l'Assemblée générale des Nations unies.

Nos interlocuteurs ont toutefois fait preuve de bonne volonté face à ce contretemps et ont proposé une visite au siège de l'UIP le 22 septembre, où nous serions accueillis par Mme Anda Filip, suivie d'une conversation en

visioconférence avec M. Chungong après le retour de celui-ci, le 27 septembre.

En tout état de cause, les conclusions qu'il convient de tirer de ces rencontres à ce stade sont très positives. D'abord, la délégation de l'AAD a pu visiter le siège de l'UIP et constater la qualité et la quantité de ses ressources, qui concernent, dans leur majorité, des questions parlementaires provenant du monde entier et qui ne pouvaient nous laisser indifférents. Nous avons par ailleurs pu mener avec Mme Filip une discussion parfaitement détendue qui a débouché sur de nombreuses idées sur des possibilités de coopération, qui ont d'ailleurs été confirmées lors de la visioconférence avec le secrétaire général, M. Chungong.

La délégation de l'APE, emmenée par Mme Mónica Baldi (Italie), était assez nombreuse et comptait dans ses rangs des députés de plusieurs autres pays: Mme Nathalie Griesbeck et M. Fernand Le Rachinel (France); Pat Cox (Irlande), ancien président du Parlement européen et président actuel de la Fondation

Jean Monnet; M. Michael Hindley et M. Robert Moreland, ainsi que Mme Patricia Rawlings et Mme Carole Tongue (Royaume-Uni); M. Alojz Peterle (Slovénie), ancien président et ancien premier ministre de son pays, Mme Margarita Starkeviciute (Lituanie) et Mme Maria Gabriela Zoana (Roumanie). La délégation était accompagnée par Mme Elizabetta Fonck, secrétaire générale de notre association. Quant à moi, j'ai participé à cette délégation en tant que membre de la direction de l'ADD et ancien membre du Congrès des députés espagnols et du Parlement européen.

L'un des moments les plus intéressants de notre visite au siège de l'UIP a incontestablement été la discussion que nous avons eue avec Mme Anda Filip, directrice des relations extérieures et des relations avec les parlements affiliés à l'UIP.

Je pense avoir souligné la cordialité qui a marqué l'ensemble de cette rencontre et de la visite, qui a été l'occasion d'examiner de nombreuses options que notre Association et l'UIP

pourraient développer ensemble. La volonté de concrétiser ces initiatives a également été mise en avant lors de la visioconférence avec le secrétaire général, Martín Chungong, le 27 septembre.

"L'un des moments les plus intéressants de notre visite au siège de l'UIP a incontestablement été la discussion que nous avons eue avec Mme Anda Filip, directrice des relations extérieures et des relations avec les parlements affiliés à l'UIP."

L'un des aspects qu'il convient d'approfondir davantage est la définition d'actions concrètes susceptibles d'intéresser les deux interlocuteurs, dans la perspective notamment de nouer le dialogue avec des associations de parlementaires et d'anciens

parlementaires d'autres continents que l'Europe, à savoir l'Afrique, l'Asie, l'Amérique et l'Océanie, et de continuer à suivre les débats et de développement des travaux menés par les parlements des pays concernés pour concrétiser la vocation démocratique de nos sociétés. En définitive, cette rencontre a marqué une étape importante dans la relation entre notre association et l'UIP, laquelle ouvre des perspectives qui ne seront pas seulement enrichissantes pour les deux parties, mais aussi pour le progrès de la démocratie et de l'humanité dans le monde entier.

Miguel Angel Martínez Martínez

*S&D, Espagne (1999-2014)
micar@email.com*



La délégation de l'AAD à l'Union interparlementaire à Genève avec l'Ambassadeur Anda Filip (cinquième à partir de la droite) © IPU

VISITE D'ÉTUDE À LAUSANNE

SANS MÉMOIRE, IL N'Y A PAS D'AVENIR

L'homme politique et conseiller économique français Jean Monnet, «la force unificatrice à l'origine de l'Union européenne», a consacré sa vie à la cause de l'intégration européenne.

Il a été l'inspirateur du plan Schuman et le premier président de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA), fondée en 1951 après la signature du traité de Paris, qui prévoyait de mettre en commun la production de ces matériaux de six pays: la Belgique, la France, l'Allemagne de l'Ouest, l'Italie, le Luxembourg et les Pays-Bas. L'actuelle «Union européenne» est l'aboutissement du gigantesque projet de paix qui a débuté avec la création du marché commun; en 2012, elle a reçu le prix Nobel de la Paix pour avoir «fait passer l'Europe d'un continent en guerre à un continent en paix.»

En 1978, un an avant sa disparition, Jean Monnet crée la Fondation Jean Monnet pour l'Europe, qui rassemble des ressources documentaires ainsi que ses archives personnelles.

Institution publique et indépendante, la Fondation bénéficie du soutien du canton de Vaud, de la Confédération suisse et de la ville de Lausanne, et déploie ses activités depuis l'ancienne

ferme de Dorigny, située au cœur du campus universitaire et réaménagée avec brio pour accueillir le Centre de recherches européennes et les archives de la Fondation.

L'on peut se demander pourquoi Jean Monnet a choisi la Suisse pour y accueillir ses archives, et non la France, sa terre natale où il a travaillé d'arrache-pied jusqu'à la fin de sa vie (finançant lui-même la création du Comité d'action pour les États-Unis d'Europe à Paris en 1955), surtout au regard de son rôle central dans l'intégration européenne.

Cette décision aurait été motivée par l'attachement de Monnet à la Suisse et par son amitié avec le professeur Henri Rieben, qui deviendra le premier président de la Fondation.

Peu importe la raison, la Fondation est désormais un lieu convivial de débat et de rencontre qui abrite de nombreux autres fonds d'archives privés et comprend des documents iconographiques et audiovisuels, une bibliothèque spécialisée, un grand centre de documentation et la collection inestimable des «Cahiers rouges».

L'accueil chaleureux et professionnel du président de la Fondation, Pat Cox, de son vice-président, Jacques de Watteville (auteur d'un rapport sur les relations entre la Suisse et l'UE) et de son directeur, Gilles Grin, a fait de cette visite une expérience tout à fait unique.

Les membres de la délégation de l'AAD (originaires d'Italie, de France, de Lituanie, de Roumanie, de Slovaquie, d'Espagne et du Royaume-Uni) ont pu retracer l'histoire passionnante de la naissance de l'Europe, mais également se remémorer la présidence de José María Gil-Robles et les interventions d'Enrique Barón Crespo et de Hans-Gert Poettering au Parlement européen.

Grâce à son incomparable talent oratoire, Pat Cox, ancien président du Parlement européen et de l'AAD, nous a permis de mieux connaître Jean Monnet, notamment à travers un récit d'anecdotes fascinantes, comme celle de son mariage rocambolesque avec Silvia, retraçant les événements marquants de sa vie: issu d'une famille de négociants en cognac, il deviendra banquier, puis responsable de la production industrielle en France et au Royaume-Uni, avant d'être un acteur majeur du paysage géopolitique mondial. De plus, il était intéressant d'associer la description des lieux et des protagonistes avec le visionnage de documents et de films inédits évoquant les faits saillants de la construction européenne.

J'espère que cette visite exceptionnelle donnera naissance à une belle et fructueuse collaboration, éventuellement en partenariat avec les archives historiques de l'Union européenne.

Monica Baldi

PPE-DE, Italie (1994-1999)

baldi.monica@email.it



La délégation de l'AAD à Lausanne devant la Fondation Jean Monnet pour l'Europe © Sébastien Bovy

DÉ/CONSTRUCTION DE L'ENNEMI

En septembre, j'ai visité la Fondation Jean Monnet à Lausanne, en compagnie d'autres anciens députés. Cela m'a permis d'enrichir mes connaissances à propos des pères fondateurs de l'Union européenne, qui plus est, bien sûr, dans le contexte de cette guerre insensée en Ukraine.

Grâce à Victoria de la Torre, je suis au courant du rôle que Caux a joué dans la réconciliation franco-allemande. Lors de ma visite à Lausanne, j'ai aussi appris tout ce que la socialiste française Irène Laure, l'une des protagonistes des rencontres à Caux, a fait pour la réconciliation. Elle a traversé toute l'Allemagne en demandant pardon pour la haine qu'elle éprouvait, ce qui a eu pour elle un effet libérateur. Tout cela m'a conforté dans l'idée que la réconciliation est indispensable pour entamer une nouvelle histoire européenne. L'Union européenne n'a pu voir le jour qu'en abandonnant ce concept d'ennemi, qui a coûté la vie à des millions de personnes.

Il y a dix ans, j'étais vice-président de la délégation du Parlement européen pour la Russie. À l'époque, nous parlions encore aux Russes d'un «partenariat pour la modernisation», mais aujourd'hui, l'Union européenne est un ennemi pour la Russie. J'avais également organisé un dialogue avec des Russes à propos de l'identité, avec la participation d'universitaires. Je me souviens qu'ils nous ont dit: «Nous, les Russes, nous sommes des Européens, mais un peu différents». J'ai apprécié qu'ils s'auto-définissent en ces termes. Après tout, nous sommes tous «un peu différents», et c'est tant mieux.

La guerre en Ukraine est un signe que le concept d'ennemi demeure vivace dans l'ancien monde communiste. Cela fait 70 ans qu'il n'y a pas eu de guerre dans l'Union européenne, mais il y en a eu dix à l'est de l'ancien rideau de fer. Cela a commencé en



*La délégation de l'AAD à Lausanne à la Fondation Jean Monnet pour l'Europe
© Sébastien Bovy*

1991, avec l'agression de la Slovaquie par l'Armée populaire yougoslave. Après la victoire slovaque, le conflit s'est déplacé en Croatie, puis en Bosnie-Herzégovine et au Kosovo, avant que l'OTAN n'intervienne contre la Serbie. Dans l'ancienne Union soviétique, des guerres ont eu lieu au Tadjikistan, en Tchétchénie, en Azerbaïdjan, en Géorgie et en Ukraine. À l'Est et au Sud-Est de l'Union européenne, on n'a pas réussi à mettre en œuvre le concept de «soft power», fondé sur le respect de la dignité de la personne et des peuples.

L'Union européenne a su cultiver un pouvoir politique pour le mettre au service du respect et de la promotion de la diversité. Cette affirmation peut sembler idéaliste, mais si la construction de l'Union européenne a pu se faire dans la paix au fil des décennies, c'est parce que l'on a mis de côté les divisions pour se concentrer sur le projet.

À mon arrivée à Lausanne, j'ai rencontré deux Ukrainiens et, le lendemain, au musée olympique, cinq enfants ukrainiens. Je me suis demandé ce qu'il adviendrait de cette nation, avec ses millions de citoyens éparpillés aux quatre coins de l'Europe, et aussi quel serait le sort de la Russie voisine et ce qui se passerait entre les deux.

Nous en avons parlé sur Zoom avec des parlementaires ukrainiens. Tour à tour, ils ont prédit la victoire de l'Ukraine. Je leur ai demandé: «Mais qu'est-ce qui se passera le lendemain de la victoire?» Ils ont répondu qu'ils feraient comme les Français et les Allemands après la Seconde Guerre mondiale. La paix. J'espère vraiment que cette guerre insensée aboutira, de fait, à une réconciliation. Mais ce qui a bien fonctionné pour l'Allemagne et la France n'a pas donné d'aussi bons résultats dans les Balkans occidentaux.

Beaucoup de haine a subsisté, ce qui constitue un terrain propice à l'apparition de nouveaux conflits et guerres. C'est pour cela que je me félicite que la volonté politique l'Union de s'élargir à l'Ukraine et aux Balkans occidentaux se soit renforcée. Nous savons qu'une Union élargie ne signifie pas forcément une Europe véritablement unie, mais c'est au moins un pas dans la bonne direction. Toutefois, si l'idée de réconciliation ne s'impose pas, nous serons longtemps confrontés à une instabilité politique et sécuritaire.

Alojz Peterle
PPE, Slovaquie (2003-2019)
peterle.alojz@gmail.com

VISITE D'ÉTUDE À LAUSANNE

L'UE ET LA SUISSE

Une carte de l'UE, c'est une vaste étendue de pays recouvrant la majeure partie de l'Europe avec un petit trou au milieu que l'on nomme la Suisse.

Qu'est-ce qui rend ce territoire si différent? Est-ce parce qu'il s'agit d'un pays montagneux ou parce qu'il s'agit d'un pays «neutre»? Est-ce parce que les Suisses aiment être indépendants ou parce qu'ils considèrent que la démocratie consiste à mener des tas de référendums? Ou un peu tout cela à la fois?

En octobre, un groupe de l'Association des anciens députés s'est rendu à Genève et à Lausanne, principalement pour visiter l'Union Interparlementaire et l'Institut Jean Monnet. Nous avons également eu le privilège d'écouter une présentation de Jacques de Watteville, ancien secrétaire d'État suisse, sur l'avancée (et l'absence d'avancée) des relations entre l'UE et la Suisse depuis la création de l'UE. Voici ce que nous dit la page officielle portant sur les relations entre l'UE et la Suisse du site de la Commission européenne: «La Suisse et l'UE sont d'importants partenaires économiques:

- Les échanges de biens et de services s'élèvent à environ 1 milliard d'euros par jour ouvrable.
- En 2020, la Suisse était le 4^e partenaire commercial de l'UE après la Chine, les États-Unis et le Royaume-Uni.
- L'UE est de loin le principal partenaire commercial de la Suisse.
- L'EU représente environ 42 % des exportations de biens de la Suisse et 60 % de ses importations.
- La Suisse représente plus de 7 % des exportations de l'UE et 6 % de ses importations.

Les relations économiques et commerciales entre l'UE et la Suisse sont régies par l'accord de libre-échange de 1972 et par les accords bilatéraux I de 1999. Ces accords donnent à la Suisse un accès direct à des secteurs clés du marché intérieur de l'UE, y compris:

- La libre circulation des personnes.
- La reconnaissance mutuelle des normes applicables aux produits.
- L'ouverture des marchés dans le domaine des appels d'offres publics, du transport aérien et du transport routier et ferroviaire de voyageurs et de marchandises.

L'absence de barrières aux échanges est une source importante de prospérité des deux côtés.»

Cependant, derrière ces accords se cachent de nombreuses batailles et négociations échouées qui exaspèrent souvent l'UE. La Suisse a participé avec l'Union européenne aux négociations sur l'accord relatif à l'Espace économique européen (EEE). Elle a signé l'accord le 2 mai 1992 et a déposé une demande d'adhésion à l'UE le 20 mai 1992. Cependant, l'adhésion à l'EEE a été rejetée à 50,3 % contre 49,7 % lors du référendum du 6 décembre 1992, et le gouvernement suisse a alors décidé de suspendre les négociations d'adhésion à l'UE jusqu'à nouvel ordre. Ces dernières n'ont pas repris et en 2016, la Suisse a officiellement retiré sa demande d'adhésion à l'UE. En 1994, l'UE et la Suisse ont commencé à négocier des accords bilatéraux.

Accords bilatéraux I (signés en 1999, entrés en vigueur le 1^{er} juin 2002)

1. Libre circulation des personnes
2. Transport aérien
3. Transport terrestre
4. Produits agricoles
5. Obstacles techniques au commerce
6. Marchés publics
7. Recherche

Accords bilatéraux II (signés en 2004, entrés en vigueur progressivement entre 2005 et 2009)

1. Sécurité, asile et adhésion à l'espace Schengen
2. Coopération dans la lutte contre la fraude
3. Dernières stipulations sur des questions en suspens concernant l'agriculture, l'environnement, le programme MEDIA, l'éducation, les retraites, les statistiques et

les services. Ce volet a également conduit à la création de l'espace vétérinaire commun.

En décembre 2012, le Conseil de l'Union européenne a déclaré qu'il n'y aurait pas de nouveaux traités sur le marché unique à moins que la Suisse et l'UE ne conviennent d'un nouveau cadre juridique similaire à l'EEE qui lierait plus étroitement la Suisse à l'UE en pleine évolution.

Depuis, il y a eu d'autres réunions concernant la progression dans d'autres domaines, qui ont cependant eu un succès limité. Les négociations sur la proposition d'accord-cadre entre la Suisse et l'UE ont repris le 23 avril 2021, avec des réunions à Bruxelles avec Ursula von der Leyen. Les Suisses n'ont pas accepté les propositions de la Commission. Le 26 mai 2021, la Suisse a décidé de suspendre les négociations avec l'UE et de ne pas signer le projet d'accord sur le cadre institutionnel UE-Suisse. Les principaux points de désaccord portaient sur la liberté de circulation, l'égalité des conditions de concurrence et les règles relatives aux aides d'État. Maroš Šefčovič, le vice-président de la Commission chargé des négociations avec la Suisse, a repris les discussions sur certains domaines au cours de l'année écoulée.

Le sentiment de souveraineté et d'indépendance est ancré chez de nombreux Suisses, tout autant qu'il semble absent chez d'autres. La Croix-Rouge et sa collaboration avec l'UE lors des missions de paix sont remarquables, mais il y a d'autres domaines qu'il convient de surveiller comme les services financiers. La Suisse est suspectée en permanence de vouloir «choisir à la carte». La Suisse est connue pour sa neige, ses montres, ses pendules à coucou, son merveilleux Roger Federer et William Tell. Elle pourrait certainement jouer un rôle plus important sur la scène internationale et être connue pour plus que cela.

Robert Moreland
DE, Royaume-Uni (1979-1984)
horseferry@yahoo.com

VISITE DE L'AAD AU MUSÉE OLYMPIQUE

Les domaines du sport et de la culture sont parfois délaissés par les institutions européennes. Toutefois, la délégation de l'AAD en Suisse a choisi de rompre avec cette tradition en inscrivant à son programme une visite au musée olympique de Lausanne. Le musée possède une vaste collection de plus de 10 000 objets provenant des archives des Jeux olympiques. Situé dans un cadre montagnard enchanteur, sur les rives du lac Léman et entouré par un immense parc olympique, le musée incarne à la perfection l'idéal des Jeux. Une atmosphère chaleureuse et accueillante enveloppe tous les visiteurs qui gravissent les marches de la colline olympique.

Les escaliers sont bordés de chaque côté par les sculptures représentant des sportifs olympiques de légende. Le musée, qui s'étend sur trois étages, retrace l'histoire des Olympiades, présente les médaillés des Jeux et offre la possibilité de mettre à l'épreuve ses propres aptitudes physiques, ses réflexes et sa mémoire visuelle.

L'exposition sera particulièrement instructive pour ceux qui souhaitent en savoir plus sur l'esprit olympique. Les visiteurs ont l'occasion de se plonger dans le contexte historique parfois méconnu de chaque Olympiade et d'assister aux cérémonies d'ouverture à travers de courts documentaires.



Le Musée Olympique à Lausanne

Une multitude d'éléments historiques et culturels attendent les nombreux groupes scolaires qui s'y rendent.

Le musée possède une collection de médailles issues de chaque Olympiade et qui reflètent, malgré les critères stricts établis par le Comité international olympique, la culture du pays qui accueille les Jeux. L'on observe immédiatement que les médailles olympiques sont devenues de plus en plus grandes au fil des Jeux, comme un symbole des efforts nécessaires pour les remporter.

"L'on observe immédiatement que les médailles olympiques sont devenues de plus en plus grandes au fil des Jeux, comme un symbole des efforts nécessaires pour les remporter."

Dans l'une des salles, il est possible de découvrir tous les médaillés olympiques. Pour moi, cette salle contenait également des souvenirs personnels. Mon père était le directeur de l'école de natation Žalgiris de Vilnius (Lituanie), qui a compté parmi ses élèves Arvydas Juozaitis, Lina Kačiušytė, et Robertas Žulpa, tous devenus champions olympiques.

Les membres de la délégation de l'AAD ont saisi l'occasion de tester leurs propres aptitudes physiques grâce aux appareils mis à disposition par le musée, avec plus ou moins de réussite. Les résultats n'étaient pas si mauvais, mais cela nous a donné envie de nous entraîner plus sérieusement.



Œuvre d'art devant le Musée olympique de Lausanne.

Une seule lacune à regretter dans l'exposition: l'absence d'informations relatives aux Jeux paralympiques. Le musée olympique y remédiera sans doute à l'avenir.

Margarita Starkevičiūtė
ADLE, Lituanie (2004-2009)
margarita.starkeviciute@gmail.com

RÉSEAU DES ANCIENS DÉPUTÉS

CHRONIQUE DE LA RÉUNION DE LA FP-AP À BERLIN

J'ai eu pour la première fois l'occasion d'assister à la réunion du Bureau de l'Association européenne des anciens parlementaires des pays membres du Conseil de l'Europe (FP-AP), en compagnie de mon collègue Miguel Angel Martínez, ancien président du Conseil de l'Europe et déjà vétéran de cette organisation. Ce fut une expérience excellente et enrichissante, en raison non seulement des sujets abordés, mais aussi de l'occasion qu'elle a constituée de rencontrer des personnes intéressantes dotées d'un fascinant historique politique et de la bonne ambiance de collaboration et d'amitié qui a régné pendant toute la rencontre.

La réunion s'est tenue le 14 octobre à Berlin, au Bunderstag, et a été très bien dirigée par l'actuel président de la FP-AP, le français Jean-Pierre Fourre, ancien vice-président de l'Assemblée nationale. À l'ordre du jour figurait l'approbation de l'adhésion du Danemark à l'Association, le seul pays nordique restant à intégrer, ainsi que du calendrier des réunions pour l'année prochaine. Un processus de réforme statutaire a également été lancé: celle-ci devrait être adoptée lors de la prochaine réunion du Bureau.

S'est ensuite tenu un séminaire, intitulé «From a dictatorship to a Democracy» (De la dictature à la démocratie) et portant dans une large mesure sur l'unification allemande, 32 ans après le 2 octobre 1990, date à laquelle la République démocratique allemande (RDA) a

cessé d'exister et a mis la nouvelle nation face à un défi majeur: réparer les dommages causés par la division et, à l'est, les séquelles de quarante années de dictature.

Les conférences de Richard Schröder, ancien député au premier Parlement librement élu de la RDA et au Bundestag allemand, et de Steffen Mau, professeur de macrosociologie à l'institut des sciences sociales de l'université Humboldt à Berlin, ont été de grande qualité, précises, bien documentées, rigoureuses et très intéressantes. Leurs perspectives sur le processus d'unification étaient différentes mais complémentaires, et tous deux s'accordaient à dire que l'unification avait été un défi courageusement relevé, ayant demandé un grand effort commun, mais finalement très positif pour le pays, puisqu'elle a permis à tous les Allemands de vivre à nouveau dans un même pays et en démocratie. Ils ont également tous deux souligné que les différences économiques entre l'Est et l'Ouest persistent malgré les efforts d'intégration et les milliards investis dans la cohésion. Leurs interventions ont été suivies d'un débat riche et animé avec les membres de la FP-AP présents. La journée de travail s'est achevée par un dîner au ministère des affaires étrangères, pendant lequel nous avons pu, dans un climat de camaraderie et d'amitié, poursuivre nos discussions.

Cette première journée de travail fut complétée par deux activités culturelles très intéressantes:

tout d'abord une visite au Tränenpalast (Palais des larmes) de la gare de Friedrichstrasse. Pendant la dictature, ce terminal était le point de départ de la RDA vers Berlin-Ouest, par lequel de nombreux Allemands de l'Est tentaient de fuir, malgré la surveillance étroite qui a fait échouer presque toutes les tentatives. Aujourd'hui converti en musée, nous avons pu découvrir des exemples biographiques et près de 600 objets illustrant le quotidien de l'Allemagne divisée.

Nous avons également eu droit à une visite spectaculaire du Bundestag. Photographies et maquettes nous ont rappelé à quel point le magnifique bâtiment néo-Renaissance de 1894, conçu par Paul Wallot, a été le théâtre de batailles sanglantes et a été gravement endommagé lors de la bataille de Berlin à la fin de la Deuxième Guerre mondiale; que le mur qui divisait Berlin longeait le côté est du bâtiment; et que son aspect actuel est dû à la reconstruction et à la rénovation complète réalisée en 1990 par l'architecte britannique Norman Foster. Depuis sa coupole moderne, nous avons pu jouir de vues spectaculaires sur la ville. Ces deux jours ont été intenses et très bien organisés, et je tiens à remercier nos collègues de l'association allemande pour leur aimable hospitalité.

Teresa Riera Madurell
S&D, Espagne (2004-2014)
trierama@gmail.com



Membres de la délégation du FP-AP lors de la réunion à Berlin, 13-15 octobre 2022 © FP-AP

VISITE SOUS LA PRÉSIDENTENCE DE L'UE

VISITE DE L'AAD EN RÉPUBLIQUE TCHÈQUE



La délégation de l'AAD à Prague lors d'une réunion avec Karel Havlicek, Vice-président de la Chambre des Députés de la République Tchèque.

Sous la présidence et l'excellent leadership de Klaus HÄNSCH, ancien Président du Parlement Européen, une délégation composée de 10 membres de Former Members représentant 6 nationalités (Allemagne, Pays-Bas, Lituanie, France et Royaume Uni) et de différents groupes politiques, nous avons été reçus au plus haut niveau par les autorités tchèques dans le cadre de la Présidence de l'Union Européenne qu'exerce la République Tchèque pour la seconde fois jusque fin décembre 2022.

Au cœur de la magnifique capitale baroque et Art Déco qu'est Prague, au centre de l'Europe, nous avons pu dialoguer sans ambages tout d'abord avec Edvard KOŽUŠNIK Vice-Ministre de l'Industrie et du Business, notre ancien collègue au Parlement Européen, des thématiques de la Migration, de l'invasion russe en Ukraine ainsi que des équilibres politiques en République Tchèque.

C'est ensuite avec Karel HAVLICEK, Vice-Président de la Chambre des Députés du Parlement tchèque que furent abordés non seulement les défis énergétiques mais encore la position tchèque au sein de l'Union Européenne

depuis son entrée en 2004. À deux pas et dans la foulée nous avons été accueillis par David SMOLJAK Président de la Commission des Affaires européennes du Sénat de la République Tchèque où les sujets de débats furent davantage orientés sur le fonctionnement et l'évolution souhaitable des règles de l'Union. Une visite très bien organisée du somptueux Palais qui abrite le Sénat nous a été aimablement présentée.

Cette journée s'est achevée par un débat très ouvert sur l'intégration européenne avec les étudiants en Master de l'Université en Affaires Économiques et Business de Prague.

Au matin de notre dernière demi-journée pragoise, c'est par une passionnante visite du Musée du communisme que nous avons commencé pour poursuivre par un meeting-lunch sur les hauteurs de PRAGUE avec Mikulas BEK ministre des Affaires Européennes de la République Tchèque. Ancien "cello soliste" et Recteur de la région de BRNO, Mikulas BEK, entré en politique récemment, fut un interlocuteur de premier plan pour notre délégation, se prêtant sans faux semblants à répondre à toutes nos questions et en donnant un éclairage très précis et clair sur l'actualité européenne et ses nombreux défis tant politiques, de sécurité qu'institutionnels.

Un grand merci au Président HÄNSCH et à Elisabetta FONCK, grâce à laquelle d'ailleurs nous avons une sixième nationalité, celle de l'Italie, pour l'organisation parfaite de la Visite de l'AAD en République Tchèque.

Nathalie Griesbeck

ADLE, France (2004-2019)

nathalie.griesbeck@gmail.com



La délégation de l'AAD à Prague au Palais Hrzán pendant le déjeuner de travail avec le ministre des Affaires européennes de la République tchèque, Mikulas Bek.

VISITE SOUS LA PRÉSIDENTENCE DE L'UE

VISITE À PRAGUE

La délégation de l'AAD s'est rendue en Tchéquie en octobre pour sa visite de courtoisie au pays exerçant la présidence de l'Union. Capitale européenne parmi les plus intéressantes et attractives, Prague était une destination de choix: certaines réunions se sont tenues dans des édifices à l'architecture et à l'histoire remarquables.

En raison de l'élargissement de l'Union, les pays doivent attendre de plus en plus longtemps pour avoir l'honneur de la présider, et la dernière présidence tchèque remonte donc à 2009, ce qui a laissé aux Tchèques beaucoup de temps pour s'habituer à être membres de l'Union. Plusieurs interlocuteurs ont illustré ce propos en soulignant que, maintenant qu'il connaissait le fonctionnement de l'Union, le gouvernement entamait sa deuxième présidence avec la volonté de marquer cette présidence de son empreinte.

En effet, les temps ont radicalement changé depuis 2009. Nous nous trouvons dans une crise sans précédent provoquée par l'impardonnable invasion de l'Ukraine par la Russie.

Quels qu'aient été les projets du gouvernement tchèque, ceux-ci se sont trouvés bouleversés par la nécessité de gérer les conséquences de cette catastrophe.

Lors de notre visite, nous avons été chaleureusement accueillis à l'occasion d'une réunion informelle avec Edvard Kožušník, ancien membre du conseil d'administration de l'AAD et actuel vice-ministre de l'Industrie et du Commerce.

D'autres réunions se sont tenues en compagnie de Karel Havlíček, vice-président de la Chambre des députés, puis de David Smoljak, président de la commission des Affaires européennes. Cette dernière réunion s'est tenue dans le magnifique édifice du Sénat. Notre dernière réunion officielle consistait en un déjeuner de travail au palais Hrzánský avec Mikuláš Bek, ministre des affaires européennes.

Tous nos interlocuteurs ont clairement exprimé leur opinion sur les limites de la coopération de l'Union dans le cadre de la crise énergétique qui frappe tous les États membres. Ils ont été unanimes quant à la nécessité d'un cadre commun pour limiter notre dépendance énergétique vis-à-vis de la Russie, bien qu'il faille déterminer les mesures plus précisément au niveau national; par exemple, la Tchéquie continuerait de développer l'énergie nucléaire. La Tchéquie demeure fermement pragmatique sur la question de l'intégration européenne.

L'AAD essaye toujours de rencontrer un public large à l'occasion de ces

délégations, en particulier des jeunes gens: des échanges informels ont eu lieu avec des étudiants de l'Université d'économie et de commerce de Prague, mais aussi une réunion avec les représentants d'organisations de jeunesse à la Maison de l'Europe, où se trouve le bureau de liaison du Parlement en Tchéquie. Ces deux échanges furent fructueux pour moi et d'autres membres de la délégation: il était assez rafraîchissant d'entendre les aspirations des étudiants dans une Tchéquie moderne au sein d'une Europe unie.

Il est aisé d'oublier que ces étudiants ont grandi dans une République tchèque libre. Pour celles et ceux d'entre nous qui étions en politique européenne dans les années 1990 et qui avons assisté à la chute de l'URSS et aux négociations pour l'adhésion de la Tchéquie à l'Union, il était fascinant de rencontrer des étudiants qui n'étaient même pas nés à cette époque. La visite au musée du communisme nous a permis de prendre conscience des changements radicaux de la vie et de la politique tchèques, et du monde fondamentalement différent dans lequel vivent les générations actuelles.

Le musée présente l'histoire tchécoslovaque de manière principalement picturale, de sa création en 1918 et à la chute du système communiste en 1989. Les expositions du musée sont organisées de manière objective et non rancunière, un bel exemple de réconciliation avec les temps difficiles d'une histoire nationale.

Dans l'ensemble, ce fut à nouveau une agréable visite instructive et stimulante grâce au bureau de liaison de Prague et à notre propre équipe.

Michael Hindley

PSE, Royaume-Uni (1984-1999)
mhindley1947@gmail.com



La délégation de l'AAD rencontre des jeunes d'organisations de jeunesse à la Maison de l'Europe (Bureau de liaison du PE de la République tchèque).

DÉBAT AVEC DES ORGANISATIONS DE JEUNESSE



La délégation de l'AAD rencontre des étudiants sur l'intégration européenne à l'Université d'économie et de commerce de Prague le lundi 24 octobre 2022.

Lundi 24 octobre, d'anciens membres du Parlement européen se sont réunis à l'École supérieure d'économie de Prague (VŠE) pour débattre des défis passés, présents, et futurs de l'Union européenne. Le débat était organisé par le Centre d'études européennes (CES) de l'Université d'économie et de commerce de Prague et les associations étudiantes Junior Diplomat Initiative (JDI) et European Horizons Chapter, se tenait à la VŠE, et était présidé par Martin Sušienka, président de la JDI. M. Jarolím Antal, directeur du CES, a commencé par présenter les invités et par souligner l'importance du Parlement européen dans la prise de décision et son grand pouvoir politique qui repose sur la volonté des citoyennes et citoyens de l'Union.

Les sujets débattus avaient trait à la manière de mieux impliquer l'électorat européen, aux solutions que le Parlement propose face à la crise en Ukraine, et à la potentielle adhésion des Balkans occidentaux à l'Union d'ici dix ans. Les anciens députés du Parlement ont abordé chaque sujet à des degrés divers et fait part de leurs points de vue sur

ces questions. Quels que soient les intervenants et les sujets débattus, le thème fédérateur dans leurs réponses était l'importance de la démocratie et la participation de la population au processus démocratique.

"Quels que soient les intervenants et les sujets débattus, le thème fédérateur dans leurs (anciens députés) réponses était l'importance de la démocratie et la participation de la population au processus démocratique."

Les sujets débattus avaient trait à la manière de mieux impliquer l'électorat européen, aux solutions que le Parlement propose face à la crise en Ukraine, et à la potentielle adhésion des Balkans occidentaux à l'Union d'ici dix ans. Les anciens députés du Parlement ont abordé chaque sujet à des degrés divers et

fait part de leurs points de vue sur ces questions. Quels que soient les intervenants et les sujets débattus, le thème fédérateur dans leurs réponses était l'importance de la démocratie et la participation de la population au processus démocratique.

J'ai été convié à ce débat par le European Horizons Chapter de la VŠE. Étudiant américain en sciences politiques à l'étranger, j'étais très heureux d'avoir la chance d'assister au débat et d'en apprendre plus sur l'Union européenne. La première question du modérateur a permis de donner un excellent aperçu du fonctionnement du Parlement européen: «Que peut faire le Parlement pour faire face à la crise en Ukraine?» Les anciens députés ont répondu en expliquant que les pouvoirs législatifs du Parlement pouvaient être utilisés face à la crise, que ce soit en modifiant la législation actuelle ou en révisant le budget de l'Union afin de garantir sa capacité à résoudre une crise émergente.

Cependant, il importe de noter que la capacité du Parlement à agir peut être ralentie en raison de la taille de l'Union, car il est nécessaire d'obtenir un consensus à la majorité parmi les représentantes et représentants de plusieurs pays. Puisque la procédure pour obtenir un consensus à l'échelle de l'Union est très différente en comparaison avec les procédures au niveau national, l'un des anciens eurodéputés néerlandais a décrit cette difficulté comme suit: pour faire passer un projet de loi aux Pays-Bas, ce député pourrait compter sur les membres de son parti au parlement néerlandais pour faire voter le projet de loi. Au Parlement européen, aucun parti politique ne se fie à la loyauté de ses membres pour influencer le vote comme c'est le cas au parlement national des Pays-Bas.

Ainsi, les négociations au Parlement européen reposent davantage sur la persuasion des députés pour faire passer des projets de loi. Cette situation rallonge le processus pour parvenir à un accord sur un acte législatif, mais rend ce dernier plus représentatif puisqu'elle permet de prendre en compte les préoccupations de députés de nombreux pays pendant qu'on les convainc de voter pour un projet de loi.

Les anciens députés ont affirmé que la meilleure façon de s'assurer que le Parlement européen s'occupe d'une crise ou d'une question qui importe à la population est que cette dernière vote aux élections européennes. Cela nécessite la participation active des citoyennes et des citoyens de l'Union aux élections du Parlement européen. Or, la participation aux élections européennes est faible. Les anciens députés ont débattu des raisons de ce phénomène. Une des raisons évoquées était le fait que les sujets débattus au Parlement sont complexes et requièrent parfois des connaissances spécialisées. Les questions traitées au Parlement sont souvent des problèmes systématiques de grande ampleur qui, malgré leur importance, n'ont pas d'effets immédiats sur la vie quotidienne des Européennes et des Européens.

Ces derniers sont si déconnectés du Parlement qu'un ancien député a affirmé que la plupart ne savaient pas qui était leur représentant. Pour appuyer son propos, il a demandé aux étudiantes et aux étudiants présents si l'un d'eux connaissait le nom de son représentant au Parlement. À ma grande surprise, pas un seul n'a su répondre. Une des solutions proposées pour faire face au désengagement des électeurs était de mieux faire connaître les accomplissements du Parlement européen de sorte que la population



La délégation de l'AAD rencontre des étudiants sur l'intégration européenne à l'Université d'économie et de commerce de Prague le lundi 24 octobre 2022.

européenne puisse voir qu'elle a ses représentantes et ses représentants compte réellement. Un exemple de ces accomplissements est l'obligation dans le droit européen pour les entreprises du secteur des technologies d'adopter le même port de charge USB C. Informer les citoyennes et les citoyens que le Parlement européen peut avoir une influence aussi positive sur leur vie pourrait les encourager à voter.

Les anciens députés ont demandé aux étudiantes et étudiants dans la salle s'ils avaient des idées pour encourager la population de l'Union à voter. L'un des étudiants a raconté comment il sensibilisait son entourage au fonctionnement de l'Union. Il a décrit la manière dont son groupe religieux et lui-même se rendaient dans de petites villes pour organiser des concours lors desquels les jeunes devaient essayer de faire le meilleur TikTok possible pour expliquer le fonctionnement de l'Union. La récompense était un iPad. Les autres étudiantes et étudiants ont suggéré des programmes de sensibilisation similaires.

L'ancien député a ensuite évoqué l'éventualité que les pays des Balkans occidentaux adhèrent à l'Union d'ici 10 ans. Le député a mis l'accent sur les conditions précises d'adhésion à remplir.

Le débat a duré une heure et a abouti à deux conclusions principales. La première était l'accent mis sur le respect des principes démocratiques et sur l'intégrité du processus démocratique en Europe. La seconde était d'encourager les étudiantes et étudiants à dialoguer avec leurs représentantes et représentants européens et à motiver les jeunes générations à s'engager dans la politique de l'Union.

Francisco Antonio Rico
étudiant américain en échange et
membre du European Horizons
Chapter de la VŠE
ricf00@vse.cz

Aleksandra Stolbunsky
présidente du European Horizons
Chapter de la VŠE
stoa08@vse.cz

Kaitlyn Elaine Elam
Université d'État de San Francisco
kaitlyn.elam66@gmail.com



EU2022.CZ

Czech Presidency of the Council
of the European Union

PROGRAMME PE AU CAMPUS

LA DIVERSITÉ CULTURELLE DANS L'EUROPE D'AUJOURD'HUI

UNIVERSITÉ D'ILLINOIS, ÉTATS-UNIS | 14 AVRIL 2022 | EN LIGNE

J'ai eu le plaisir de m'entretenir récemment avec des étudiants, des membres du personnel et la communauté au sens large de l'université d'Illinois, lors d'une manifestation semi-publique en ligne. Jonathan Larson, directeur associé du Centre de l'Union européenne de l'université, m'y avait invitée et m'a demandé de me concentrer sur un enjeu qui avait été «particulièrement difficile, satisfaisant ou révélateur de la nature du travail au Parlement européen». J'ai choisi de prendre l'exemple d'un rapport d'initiative de la commission CULT qui constituait une réponse directe aux assassinats de Charlie Hebdo et aux attentats danois.

On m'avait chargée du rapport sur «Le rôle du dialogue interculturel, de la diversité culturelle et de l'éducation dans la promotion des valeurs fondamentales de l'Union», un sujet qui me tenait à cœur, car j'avais passé ma vie à travailler avec des communautés marginalisées en considérant les arts comme un outil de changement social, en particulier en ce qui concerne la lutte contre le racisme. J'ai ouvert mon intervention en exposant les multiples défis auxquels était confrontée l'Union au début du XXI^e siècle, à savoir la crise financière de 2008, qui a déclenché une période d'austérité frappant au premier chef les plus pauvres, suivie par la guerre civile en Syrie,

qui a donné lieu à un afflux massif de réfugiés. J'ai expliqué comment les dirigeants populistes de droite avaient attisé la peur de «l'autre», en faisant l'amalgame entre musulmans et terroristes, et comment les extrémistes islamistes avaient réagi en invoquant le djihad.

Mon rapport s'appuyait sur l'accord de Paris (signé par les ministres de l'éducation des 28 États membres), qui cherchait à lutter contre les causes profondes de la marginalisation et de l'extrémisme violent qui en découle au moyen d'une approche pédagogique. Mon rapport mettait particulièrement l'accent sur l'éducation informelle et le partenariat avec la société civile, y compris avec le secteur de la jeunesse et les communautés, les organisations de mise en valeur de l'art et du patrimoine, ainsi que les groupes confessionnels. J'ai expliqué, dans mon intervention, le parcours de mon rapport depuis l'examen en commission jusqu'à la plénière de janvier 2016, durant laquelle des débats passionnés et houleux ont animé l'hémicycle. L'attentat contre le Bataclan avait eu lieu en novembre, ce qui avait encore davantage polarisé les opinions et rendu mon travail d'autant plus nécessaire. Le rapport a été adopté à une large majorité le 19 janvier 2016, bien que les députés britanniques des groupes ECR et ENF aient voté contre. À peu près au même moment, le Premier

ministre britannique de l'époque, David Cameron, cherchait à obtenir des concessions de ce bloc politique sur l'immigration pour pouvoir lancer au Royaume-Uni le référendum sur le maintien du pays dans l'Union qu'il avait promis d'organiser. J'ai expliqué à quel point ce contexte politique plus large avait creusé les divergences d'opinions, alors même que la «souveraineté» gagnait une place de plus en plus importante dans la campagne en faveur du Brexit.

Mon exposé a été suivi d'une session de questions-réponses avec les étudiants, le personnel et le grand public. Les questions posées allaient de questions techniques sur la procédure relatives au fonctionnement interne du Parlement à des questions sur l'identité européenne et la diversité culturelle. La dernière question est venue d'un étudiant qui m'a demandé de donner un exemple de la ou des personnes les plus européennes que je connaissais. J'ai proposé les Roms comme exemple, car, bien qu'ils constituent un groupe minoritaire, ils sont présents dans de nombreux pays du continent et incarnent le principe de libre circulation porté par l'Union. J'ai également fait remarquer que les citoyens des pays voisins qui cherchent à adhérer à l'Union sont souvent plus fiers d'être européens que ceux des États membres existants, et cité l'Ukraine en exemple.

La conclusion à retenir, pour les étudiants, était que «le dialogue interculturel n'est pas une fin en soi, mais qu'il nous faut le mettre en pratique dans tous les domaines de notre vie».

Julie Ward

S&D, Royaume-Uni (2014-2020)
julie4nw@gmail.com



Julie Ward lors de sa conférence à l'Université d'Illinois.

LE RÔLE DU PARLEMENT EUROPÉEN

EUROPA-UNIVERSITÄT FLENSBURG, ALLEMAGNE | 24 MAI 2022 | EN LIGNE

Henkel a débuté son intervention par l'élément qu'il considère comme étant le plus important du projet européen, à savoir: le marché commun, qui a permis un progrès économique sans précédent après la Seconde Guerre mondiale. Selon lui, le Parlement européen fait bien plus pour les droits de l'homme, la démocratie et la liberté de la presse que n'importe quel autre parlement du monde libre. Il a fait part de sa satisfaction à l'égard de la Commission européenne, du Conseil de l'UE et du Parlement européen qui, dans leur gestion de la pandémie de COVID-19, ont tenu compte de l'avis des scientifiques et des experts plutôt que de se limiter à celui des responsables politiques.

Il a ensuite pointé du doigt certains aspects négatifs, notamment la tendance au «plus d'Europe», à une plus grande centralisation et à une socialisation accrue, qui ne cesse de gagner du terrain. Selon lui, cela risque de déboucher sur plus de bureaucratie, mais également de réduire la compétitivité au sein de l'Union. Il a également contesté l'affirmation, communément exprimée par les responsables politiques européens, selon laquelle les droits de l'homme, la démocratie, la liberté de la presse, etc. sont des «valeurs européennes», alors qu'il s'agit en réalité de valeurs mondiales. La «Déclaration universelle des droits de l'homme» était une déclaration des Nations Unies, dont la portée et l'orientation étaient mondiales, et non européennes. Selon lui, la position européenne est «arrogante» puisqu'il existe ailleurs dans le monde des pays qui adhèrent à ces «valeurs européennes», certains ayant même une tradition démocratique bien

plus ancienne. Il a en effet évoqué des cas où cette revendication des «valeurs européennes» s'est révélée contre-productive. (Il raconte ainsi que, lorsqu'il était président de la fédération de l'industrie allemande, il a rencontré des figures de régimes dictatoriaux, comme le Premier ministre chinois Li Peng ou l'ancien dirigeant de Cuba, Fidel Castro, et que ceux-ci ne se privaient pas de rétorquer: «si les Européens peuvent avoir leurs valeurs, pourquoi ne pourrions-nous pas avoir les nôtres (chinoises, cubaines)?»)

En ce qui concerne la «durabilité», Henkel a reproché à l'Union de se soucier uniquement des questions environnementales, sans prendre en compte d'autres besoins liés à cette notion, comme l'accumulation de dettes financières, ni la viabilité des systèmes d'assurance sociale durables.

Selon lui, le Brexit a été le pire coup porté à l'Union ainsi qu'à la Grande-Bretagne. En sa qualité de membre du groupe politique parlementaire ECR, où siégeaient également les conservateurs britanniques, il a pu observer les véritables motivations britanniques du Brexit: «trop d'Europe», «trop de centralisation», «trop de socialisation». Henkel a ensuite achevé son intervention en donnant son point de vue sur ce qu'il faut faire ou ne pas faire: il conviendrait de réaliser une analyse objective des raisons pour lesquelles la Grande-Bretagne a quitté l'Union.

L'Union doit comprendre les raisons pour lesquelles, historiquement, tous les États multinationaux interculturels (l'URSS, la Yougoslavie, la République socialiste tchécoslovaque) et les monnaies

multiples (l'Euro!) ont échoué. L'Union devrait rétablir la subsidiarité comme mode de gouvernance, plutôt que de tout centraliser à Bruxelles.

Elle devrait revenir à un véritable système économique orienté vers le marché et résister aux pressions constantes (principalement exercées par la France) visant à instaurer toujours plus de planification centrale et d'intervention de l'État. Elle devrait écouter les experts et les scientifiques, plutôt que de suivre des idéologies. (Pourquoi l'Union a-t-elle écouté les virologues lors de la pandémie, mais tient-elle rarement compte de l'avis des experts économiques lorsqu'il est question d'économie?)

En ce qui concerne l'attaque de la Russie en Ukraine, Henkel a affirmé que l'Union ne devrait pas essayer de devenir un «troisième bloc militaire», l'OTAN étant irremplaçable.

D'une manière générale: L'Union devrait se concentrer sur son «élargissement» (accroissement du nombre de membres) et renoncer au projet d'«approfondissement» («les États-Unis d'Europe»). Sa position actuelle (qui consiste à allier les deux) est selon lui non seulement irréaliste et malhonnête, mais elle conduirait à l'échec de l'Union.

Hans-Olaf Henkel

CRE, Allemagne (2014-2019)
henkel@hansolafhenkel.de



LA SÉCURITÉ ET LA DÉFENSE EUROPÉENNES

UNIVERSITÉ DE FLORENCE, ITALIE | 25 MAI 2022 | EN LIGNE

L'architecture de sécurité européenne n'a pas gagné en indépendance vis-à-vis des États-Unis avec la fin de la guerre froide. Cela est encore plus flagrant depuis l'agression russe contre l'Ukraine, lancée le 24 février 2022. Au début de son mandat, Ursula von der Leyen, présidente de la Commission, a déclaré dans un discours devant le Parlement:

«La Commission que je présiderai ne craindra pas de parler le langage de la confiance. Mais ce sera à notre façon, par l'approche européenne. Telle est la Commission géopolitique que j'ai à l'esprit, et dont l'Europe a besoin de toute urgence.»

À l'époque, nul ne se doutait que cette «approche européenne» consisterait seulement en des déclarations, des menaces et des sanctions. Certes, jamais l'Union européenne ne s'est exprimée de manière aussi vigoureuse qu'aujourd'hui, ni n'a agi avec autant de détermination, mais face à la guerre menée par la Russie contre l'Ukraine, elle joue encore un rôle secondaire, voire tertiaire, après les États-Unis et le Royaume-Uni, alors même que le conflit se déroule à ses portes. Certains États membres ont néanmoins commencé à prendre leur sécurité beaucoup plus au sérieux: nombre d'entre eux ont révisé à la hausse leur budget militaire, engagé des réformes militaires ou commandé de nouvelles armes plus modernes. Toutefois, il a fallu attendre pour cela que la Russie envahisse l'Ukraine. La plupart des pays d'Europe de l'Est tiraient pourtant la sonnette d'alarme depuis la première invasion de l'Ukraine en 2014, il y a déjà huit ans.

Bien que la défense soit un secteur qui a besoin de temps pour se remobiliser, surtout après une longue

période de paix sur le continent européen, qui a négligé les questions de défense et de sécurité, la situation est en train d'évoluer rapidement. Nous vivons une période difficile: les budgets de l'armée augmentent, mais l'inflation et les prix de l'énergie et du carburant aussi. Ajoutons à cela que l'Europe est toujours en train de se remettre d'une pandémie qui n'est pas terminée, même si elle ne fait plus la une des journaux. Cependant, une fois que l'Union européenne aura surmonté ces difficultés, elle devrait regagner en puissance et en résilience. Il est indispensable de discuter de notre vision pour l'avenir de la sécurité de l'Union: doit-elle se doter de sa propre armée? renforcer la présence américaine? approfondir son intégration dans l'OTAN? Ce débat est urgent pour que nous puissions prendre la meilleure décision, et non celle que les circonstances nous imposeront. Il faut que l'Union et ses États membres assument davantage de responsabilités en matière de sécurité et de défense. Il convient de modifier le traité de Lisbonne pour en supprimer les dispositions qui entravent notre efficacité, notamment l'exigence d'unanimité sur les questions de politique étrangère et de sécurité.

Pour reprendre les mots d'Eleanor Roosevelt, «il ne suffit pas de parler de la paix, il faut y croire; et il ne suffit pas d'y croire, il faut y travailler». Cette citation devrait orienter les décisions que nous prendrons ensemble dans le domaine de la



Krzysztof Lisek pendant sa conférence en ligne.

sécurité et de la défense. Ce n'est qu'à cette condition que l'Union et la Commission ne craindront pas de parler le langage de la confiance.

J'ai donné une conférence sur ce sujet à l'Université de Florence pour les étudiants en première année de master en relations internationales. J'ai eu grand plaisir à discuter avec eux. Ils s'intéressaient particulièrement à la situation en matière de sécurité en Europe de l'Est, surtout en Moldavie. Ils m'ont demandé quelle était la situation là-bas, quel était l'état d'esprit de la société moldave et comment le gouvernement faisait face à la crise des réfugiés et la guerre à ses frontières. J'ai répondu que la gestion de la Moldavie était admirable, qu'elle soutenait les réfugiés qui souhaitent rester dans le pays et qu'elle leur fournissait une aide humanitaire de tous les instants, sous diverses formes. La présidente Maia Sandu et son gouvernement ne ménagent aucun effort pour obtenir l'appui de la communauté internationale. Les Moldaves espèrent rejoindre l'Union européenne à terme et prendre place dans le monde occidental.

Krzysztof Lisek
PPE, Pologne (2009-2014)
lisekk@yahoo.com

PROGRAMME PE AU CAMPUS

SOUPER-DISCUSSION DU GROUPE EUROPÉEN ATLANTIQUE

GROUPE EUROPE-ATLANTIQUE (EAG), LONDRES, ROYAUME-UNI | 21 SEPTEMBRE 2022 | SUR CAMPUS

"Le conflit et la guerre entre la Russie 'impériale' et l'Ukraine dureront très longtemps. C'est un vrai choc des civilisations et un choc entre la démocratie et le despotisme. Du point de vue de la Russie, l'Ukraine n'a aucun droit d'exister. Du point de vue de l'Ukraine, il faut mettre fin aux ambitions russes de domination impériale."

- Marek Siwiec, Membre de l'AAD

"Le groupe Europe-Atlantique est une organisation qui fonctionne comme un club privé: un vrai club à la britannique. On s'y retrouve une fois par mois autour d'un verre pour écouter un invité. Cette fois, grâce à l'AAD, j'étais cet invité. L'événement s'est tenu il y a quelques semaines, deux jours après les adieux de Londres et du monde à la reine Elizabeth II. Les rues étaient empreintes d'une tristesse due aux récents événements.

Nos hôtes ont consacré cette réunion à l'Ukraine. Mon récent séjour à Kiev fut un bon point de départ pour décrire les attaques sur les villes ukrainiennes de Boutcha et Hostomel. J'ai raconté les fosses communes, les magasins pillés, les amas de voitures incendiées, et les immeubles d'appartements «fusillés». Une expression qui peut paraître bizarre, mais c'est à cela que ressemblaient ces façades

d'immeubles. Des missiles avaient touché plusieurs quartiers. Des gens étaient morts, ce qui rappelait aux autres ce qui pouvait leur arriver.

J'ai aussi parlé de l'incroyable mobilisation de la population courageuse qui tient tête à l'impérialisme russe. Le peuple ukrainien veut la victoire et la paix. Le président Zelenski, qui est devenu un vrai dirigeant, en parle très librement.

Cette lutte serait impossible sans l'aide des États-Unis d'Amérique, de l'Europe, et du monde.

J'ai remercié les Britanniques pour leur soutien dans cette guerre. Parmi les efforts pour aider l'Ukraine, le Royaume-Uni a apporté un soutien d'une grande importance en faisant don d'équipement et en organisant des entraînements de masse.

De toute manière... les Britanniques ne mènent pas de guerres de perdants!»

Marek Siwiec

PSE, Pologne (2004-2014)
msbike@me.com

"Le groupe Europe-Atlantique attendait avec impatience l'allocution de Marek Siwiec à Londres et ses membres n'ont pas été déçus. Puisqu'il venait d'assister à des discussions sur l'Ukraine, il avait des informations de dernière minute concernant la situation actuelle qui, combinées avec ses connaissances à long-terme du pays et de sa population, donnaient un caractère très sérieux à ses paroles. Ses mots étaient parfois effrayants mais toujours sincères, à l'image de la manière dont il a répondu aux questions des membres."

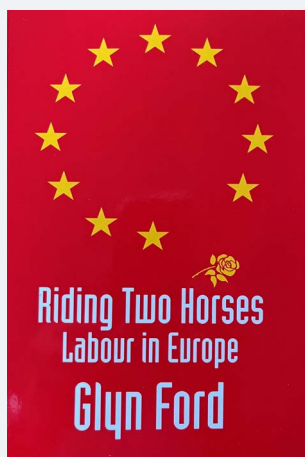
- David Selves,
Groupe Europe-Atlantique



Marek Siwiec lors de sa conférence au dîner-débat du Groupe atlantique européen le 21 septembre 2022.

RIDING TWO HORSES: LABOUR IN EUROPE

de **Glyn Ford**, publié par Spokesman Books 2022



«The personal is political» («Le privé est politique»), dit le slogan. Peut-être que le nouveau livre de Glyn Ford, ancien député chevronné au Parlement européen, membre du parti travailliste, aurait pu aussi s'intituler «Le monde selon Ford» tant il retrace, à l'aide de fragments de vie profondément personnels et philosophiques, les cinquante années d'activité politique de l'auteur et transcende le simple récit sur l'histoire du parti travailliste en Europe. Élu député au Parlement européen en 1984, Ford a exercé au cours de ses mandats successifs jusqu'en 2009, pendant plusieurs années, les fonctions de président du groupe travailliste britannique et de vice-président du groupe socialiste au Parlement européen. Il a, à diverses reprises, siégé au sein de la commission de l'énergie, de la recherche et de la technologie, de la commission de la justice et des affaires intérieures, de la commission des pétitions et de la commission du règlement. Initialement opposé à l'entrée du Royaume-Uni dans le marché commun, il a rapidement adhéré à l'idée d'une «autre Europe» tout en s'intéressant au fédéralisme.

Lors de son premier mandat, il a assuré la présidence d'une commission d'enquête sur la montée du racisme et du fascisme en Europe, avant de devenir rapporteur d'une seconde commission d'enquête sur le racisme et la xénophobie. Il a consacré les dix dernières années de son activité de député au Parlement européen essentiellement à la commission du commerce international et à la commission des affaires étrangères. Dans ce livre, Glyn Ford revient sur ses années en tant que conseiller municipal du parti travailliste à Tameside, dans le

nord-ouest de l'Angleterre, ses multiples voyages à l'étranger pendant ses mandats de député au Parlement européen (à l'occasion desquels il a aiguisé son sens de l'internationalisme et manifesté un vif intérêt pour le Japon et la Corée du Nord), ses recherches scientifiques, ainsi que ses réflexions approfondies sur l'état du monde. Dix chapitres, chacun étant assorti d'une multitude de notes de bas de page mentionnant les sources de références de l'auteur, dans lesquels est développé le thème de l'internationalisme contre le nationalisme, ainsi qu'un sommaire détaillé, composent cet ouvrage. Les chapitres 1 à 3 explorent ses origines prolétaires, notamment son histoire personnelle, ses voyages de jeunesse, son parcours universitaire ainsi que son intérêt grandissant pour les sciences et la politique étrangère. Le premier chapitre comporte également un passage sur Julian Priestley et sur les pouvoirs du Parlement européen – lequel perturbe légèrement le rythme de la narration et aurait gagné en pertinence en figurant plus loin dans le livre. Dans le chapitre 4, Ford décrit dans le détail la situation du parti travailliste au Parlement européen à la fin des années 1980, période marquée par des luttes internes – pendant laquelle il a assuré la présidence du groupe – ainsi que des évolutions au sein de la direction du parti travailliste au Royaume-Uni, avec notamment l'adoption d'une position plus favorable à l'adhésion à la CEE. J'ai moi-même entrepris de procéder à un examen approfondi de cette période dans mon premier livre, qui est souvent cité comme référence.

Le chapitre 5 est consacré à l'Asie du Sud et du Sud-Est et fournit des éléments de compréhension de l'évolution de l'intérêt de Ford pour ces pays et de son expertise sur cette région. Intitulé «Science et politique», le chapitre 6 se concentre sur la période pendant laquelle il a été membre de la commission de l'énergie et de la recherche et évoque des sujets tels que la «guerre des étoiles» (l'initiative de défense stratégique lancée par Ronald Reagan), l'affaire Echelon et le développement du STOA, et cite un grand nombre de députés au Parlement européen qui se sont particulièrement investis dans les domaines de l'énergie et de la science.

Le chapitre 7, «Hard Power, Soft Power and Trade» (Pouvoir de coercition, pouvoir d'influence et commerce), revient sur le soutien controversé du parti travailliste à

la guerre en Irak, lorsque Ford occupait la fonction de porte-parole pour les affaires étrangères au sein du groupe travailliste au Parlement européen. Certains thèmes comme les exportations d'armes, l'Union soviétique ou le programme de missiles Trident y sont également abordés, avant que soit décrit dans le détail son séjour en Indonésie en tant qu'observateur des élections en 2004. Dans une sous-partie intitulée «Élections diverses», Ford fait allusion à sa participation à d'autres missions d'observation électorale en Afrique du Sud, au Kenya, au Cambodge, en Ukraine et en Haïti, puis évoque les relations commerciales entre l'Union européenne et la Corée du Nord. Durant les 25 années où il a été député au Parlement européen, Glyn Ford a fait montre d'un intérêt tout particulier pour les questions liées au racisme et au fascisme.

Il a été à l'origine d'une quantité de travaux considérable, détaillés dans le chapitre 8, consistant en divers rapports du Parlement européen très critiques à l'encontre de certains acteurs tant au sein du Parlement que dans divers pays de l'Union. Il y fait également mention de la commission consultative sur le racisme et la xénophobie (également connue sous le nom de commission Khan) mise sur pied à l'initiative du Conseil des ministres de l'Union européenne, ainsi que de la création de l'Observatoire européen des phénomènes racistes et xénophobes. Y sont détaillés aussi les travaux qu'il a menés sur cette question avant son élection en tant que député au Parlement européen et l'arrivée au gouvernement britannique du parti travailliste. Le thème du racisme aux États-Unis y fait également l'objet d'une attention particulière.

Le chapitre 9, forme un ensemble disparate de sujets, parmi lesquels figurent pêle-mêle le football et les activités de lobbying, les scandales liés aux dépenses ainsi qu'une digression sur des propositions concernant la taxe Tobin. Le chapitre 10, qui conclut le livre, consiste en une description relativement longue de son opinion personnelle sur la politique, le parti travailliste et l'Europe. Dans l'ensemble, il en ressort un ouvrage intéressant abordant une multitude de thèmes très variés.

Anita Pollack
SOC, Royaume-Uni (1989-1999)
www.anitapollack.eu

ÉVÉNEMENTS À VENIR



ACTIVITÉS

2
FÉVRIER 2023

Assemblée générale extraordinaire, Parlement européen, Bruxelles

L'Assemblée Générale Extraordinaire se tiendra le 2 février à 12h45 au Parlement Européen à Bruxelles. L'Association a demandé l'utilisation du système Interactio du Parlement européen permettant la participation à distance des membres de l'AAD. Si vous ne pouvez pas assister à l'assemblée en personne, vous pourrez voter par procuration.

30-31
MARS 2023

Visite de l'AAD en Suède (date à confirmer)

Les détails seront communiqués ultérieurement. Veuillez vérifier vos courriels et le site web de l'AAD.

3
MAI 2023

Librorum, service commémoratif annuel et dîner-débat

De 15h30 à 17h15, l'AAD organisera sa prochaine édition de Librorum au Parlement européen, à Bruxelles. Suite à cet événement, les députés européens actuels et anciens commémoreront leurs collègues décédés en 2022-2023 de 17h45 à 18h15 dans l'Hémicycle du Parlement européen. Un dîner-débat a lieu de 19h30 à 21h30, précédé d'un cocktail de 18h30 à 19h30.

4
MAI 2023

Assemblée générale et déjeuner annuel de l'AAD

De 10h00 à 13h00, l'Assemblée générale annuelle de l'AAD se tiendra au Parlement européen, à Bruxelles. L'Assemblée sera suivie par le déjeuner annuel. De plus amples informations seront communiquées ultérieurement par e-mail.

16
JUIN 2023

"L'UE peut-elle tirer des leçons de l'expérience ?" - Conférence hybride

L'AAD, en coopération avec les Archives historiques de l'Union européenne, organisent la conférence hybride "L'UE peut-elle tirer des leçons de l'expérience?" à la Villa Salvati EU (Florence). De plus amples informations seront communiquées ultérieurement par courriel et sur le site web de l'AAD.

PUBLICATIONS DES MEMBRES DE L'AAD

"COMMENT RÉUSSIR NOTRE TRANSITION ÉCONOMIQUE" BY ANDRÉ FOURÇAN



L'ouvrage examine les grands événements de l'histoire économique et sociale depuis une cinquantaine d'années, d'une écriture vivante et claire, en s'efforçant de comprendre comment nous en sommes arrivés où nous en sommes arrivés aujourd'hui. Et pour en tirer les leçons pour demain. La narration décode la pensée de nos « élites » ainsi que le style et le fonctionnement de nos institutions de même que les grands enjeux auxquels la France doit faire face. Sans oublier quelques croquis de personnalités que l'auteur a pu rencontrer ou connaître de plus ou moins près. Il est aussi enrichi d'anecdotes et d'épisodes puisés dans ses diverses expériences dans la « vraie vie ». Ainsi, Comment réussir notre transition économique pose les questions qui dérangent et n'épargne personne. Il nous livre un regard inédit sur le monde d'aujourd'hui et nous réconcilie avec l'art complexe de l'économie et de la réforme.

NOUVEAUX MEMBRES

Sebastian Valentin BODU
PPE, Roumanie (2007-2014)

Lucio MANISCO
GUE/NGL, Italie (1994-2004)

Artis PABRIKS
PPE, Lettonie (2014-2018)

Ernst STRASSER
PPE, Autriche (2009-2011)

Mark DEMESMAEKER
Verts/ALE (2013-2014),
CRE (2014-2019), Belgique

Lena KOLARSKA-BOBIŃSKA
PPE, Pologne (2009-2013)

Catherine SOULLIE
PPE, France (2009-2011)

Hannes SWOBODA
S&D, Autriche (1996-2014)

Constanze KREHL
S&D, Allemagne (1991-2022)

L'AAD AU TRAVAIL

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Klaus
HÄNSCH



Monica BALDI



Jean-Pierre
AUDY



Teresa RIERA
MADURELL



Michael
HINDLEY



Miguel Angel
MARTÍNEZ
MARTÍNEZ



Edward
McMILLAN-
SCOTT



Pier Antonio
PANZERI



Manuel PORTO



Paul RÜBIG

Le Président de l'Association des Anciens Députés Klaus Hänsch a décidé lundi 12 décembre 2022 que M. Pier Antonio Panzeri est libéré de toutes ses fonctions de membre du Conseil d'administration de l'AAD pour la durée de l'enquête.

BUREAU DE L'AAD

Président: **Klaus HÄNSCH**

Vice-présidente: **Monica BALDI**

Trésorier: **Jean-Pierre AUDY**

Secrétaire: **Teresa RIERA MADURELL**

LISTE DES RESPONSABILITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Comité de rédaction du Bulletin de l'AAD: Mme Baldi (présidente), M Audy, M McMillan-Scott, Mme Riera Madurell et M Rübig.

PE au Campus: M Hindley (président) et M Porto.

Rélations avec la commission des budgets, DG Finance: M Audy.

Dîner Débat: Mme Baldi.

Délégués au Bureau de l'Association européenne des anciens membres (FP-AP): M Martínez Martínez et Mme Riera Madurell. Si nécessaire, les membres seront remplacés par M Audy.

Délégués à l'Assemblée générale annuelle, séminaires et colloques de l'FP-AP: M Audy, M Martínez Martínez et Mme Riera Madurell. Outre les délégués AAD ou leurs suppléantes et en accord avec le FP-AP, d'autres membres du Conseil de l'AAD peuvent participer aux séminaires ou colloques annuels à leurs frais.

Rélations avec les associations d'anciens membres hors Europe: M Audy et M Martínez Martínez.

Séminaire annuel et relations avec les groupes de réflexion, les instituts politiques et les fondations: Mme Riera Madurell (présidente), Mme Baldi et M Rübig.

Archives: Ms Baldi.

Communication de l'AAD: Mme Baldi (présidente) et M Hindley.

Groupe de travail sur le soutien à la démocratie et l'observation des élections: M Hindley, M Martínez Martínez, M McMillan-Scott et Mme De Keyser (membre de l'AAD à titre consultatif).

Rélations avec la Maison de l'histoire européenne: M Martínez Martínez.

Rélations avec l'Institut universitaire européen (IUE): Mme Baldi.

IN MEMORIAM

Sa Majesté la Reine Elizabeth II

8 septembre 2022

Il semble que le monde entier ait pris à cœur la disparition de la reine Elizabeth II. Nombreux sont ceux qui sont venus lui faire leurs adieux directement à Westminster. Comme eux, j'ai passé la journée à suivre le dernier voyage de la reine sur BBC News.

J'ai moi-même passé 12 mois au Royaume-Uni en 1959/1960, juste après la dernière épreuve de mon «Abitur», en tant qu'au pair, mon premier travail. Une famille anglaise que je ne connaissais pas du tout au départ m'a accueillie, intégrée à son foyer, et je suis rapidement devenue un membre de la famille à part entière. Aujourd'hui, Jane, la mère, a 94 ans. Cet été, je suis retournée lui rendre visite ainsi qu'à ses enfants. Le lien que nous avons développé est plus fort que jamais!

Qu'est-ce qui me pousse à écrire ces lignes? La confiance sans failles que cette famille anglaise a accordée à la jeune Allemande que j'étais n'a cessé d'inspirer la personne que je suis ainsi que mon attitude à l'égard des autres nations. Le Commonwealth était basé à Londres et nous nous entendions tous bien. Ma position sur l'Europe est née de cette expérience. Imperturbable, elle est restée la base de mon futur travail au Parlement européen. Je suis reconnaissante encore aujourd'hui, car cette expérience montre également que des amitiés durables peuvent se développer entre «inconnus».

Hommage par Brigitte Langenhagen, , membre de l'AAD et ancien membre du conseil d'administration de l'AAD.



Keith TAYLOR

31 octobre 2022

Les Verts/ALE, Royaume-Uni (2010-2019)

Il a été membre britannique du Parlement européen.
Au niveau national, M Taylor représentait le parti vert.



Werner SCHULZ

9 novembre 2022

Les Verts/ALE, Allemagne (2009-2014)

Il a été membre allemand du Parlement européen.
Au niveau national, M Schulz représentait 'Bündnis 90/Die Grünen'.



Edward T. KELLETT-BOWMAN

22 novembre 2022

PPE-DE, Royaume-Uni (1979-1999)

Il a été membre britannique du Parlement européen. Au niveau national, M T. Kellett-Bowman représentait 'Conservative and Unionist Party'.

MESURES DE LUTTE CONTRE L'INFLATION



© Adobe Stock

L'INFLATION EST DE RETOUR: QUE FAIRE?

Ceux d'entre nous qui ont connu les effets des crises des années 1970 ne se souviennent que trop bien des énormes difficultés que nous avons dû affronter pour en sortir plusieurs années plus tard. Les pays européens se sont appauvris en reversant une partie de leurs revenus à ceux qui nous vendaient du pétrole à des prix plus élevés; les marchés des changes ont subi de graves perturbations, entravant le fonctionnement du marché commun; de nombreux secteurs industriels ont dû se restructurer, voire disparaître; et pour finir, nous avons connu la «stagflation»: des niveaux élevés d'inflation associés à des taux de croissance faibles et à un chômage important.

Les hausses actuelles des prix de l'énergie, provoquées par les manipulations de Poutine sur l'offre de pétrole et de gaz naturel et exacerbées par son invasion de

l'Ukraine, ont de nouveau provoqué l'inflation, un phénomène que nous pensions avoir laissé derrière nous depuis l'introduction de la monnaie unique et de la politique monétaire de la Banque centrale européenne. Dans le même temps, les conséquences de la pandémie sur de nombreuses chaînes de valeur mondiales remettent en question la solidité de la mondialisation des échanges commerciaux, ce qui accroît la pression sur les prix de nombreuses matières premières et denrées alimentaires.

“Les hausses actuelles des prix de l'énergie, provoquées par les manipulations de Poutine sur l'offre de pétrole et de gaz naturel et exacerbées par son

invasion de l'Ukraine, ont de nouveau provoqué l'inflation, un phénomène que nous pensions avoir laissé derrière nous depuis l'introduction de la monnaie unique et de la politique monétaire de la Banque centrale européenne.”

Alors que faire face à cette combinaison de facteurs qui exerce une pression à la hausse sur les prix et limite la marge de manœuvre des politiques économiques?

Les banques centrales, et en particulier la BCE, ont pour mission de gérer les instruments de la politique monétaire de manière à assurer la stabilité des prix, et elles ont reçu une garantie



© Adobe Stock

d'indépendance vis à vis des pouvoirs publics afin de pouvoir agir loin de toute pression politique. Ainsi, elles ont choisi de porter les taux d'intérêt à un niveau approprié pour maîtriser les anticipations inflationnistes et modérer la demande. Il faut espérer qu'elles feront un usage prudent de leur pouvoir, pour ne pas déclencher une récession aux conséquences encore plus négatives que celles résultant de l'inflation.

En effet, des taux d'intérêt plus élevés n'ont pas seulement un effet modérateur sur la demande, ils ont aussi des répercussions sur les ménages, les entreprises et le secteur public en fonction de leurs niveaux d'endettement respectifs. Dans le cas de ce dernier, les politiques mises en place pour contrer les effets de la pandémie ont entraîné une augmentation considérable du ratio de la dette publique, sans que le caractère viable de cette situation ne suscite de préoccupations excessives compte tenu du faible coût des nouvelles émissions d'obligations. Mais aujourd'hui, la donne est sensiblement différente, avec le risque que des banques centrales trop zélées dans certaines régions génèrent des problèmes d'insolvabilité.

En termes de politique énergétique, les augmentations du prix du gaz, du pétrole et de leurs dérivés génèrent des problèmes d'une autre nature, qui ne peuvent être atténués par la politique monétaire et les hausses de taux d'intérêt. Il est vrai que, dans la perspective de la lutte contre le changement climatique, l'augmentation du coût des combustibles fossiles constitue une incitation puissante à accélérer leur abandon progressif, à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à faciliter davantage le recours aux énergies



© Adobe Stock

renouvelables et aux technologies «propres». Mais la transition vers une économie neutre sur le plan climatique, telle qu'elle est définie dans la stratégie de l'Union visant à atteindre l'objectif de «zéro émission nette» d'ici à 2050, nécessite des efforts et la mise en œuvre de mesures compensatoires.

Les États membres de l'Union, sous la coordination des institutions européennes, ont adopté au niveau national une longue série de mesures allant dans ce sens. Nombre d'entre elles agissent sur les dépenses, par le biais de subventions et d'aides, d'autres sur les recettes, en essayant de récupérer une partie des bénéfices exceptionnels réalisés par les entreprises énergétiques ou d'autres secteurs. Mais elles ne sont pas toutes correctement conçues et ne veillent pas suffisamment à ce que leurs bénéfices atteignent en priorité les secteurs sociaux les plus touchés par la hausse des prix ou d'autres effets collatéraux.

Lorsque l'inflation frappe durement, elle pénalise particulièrement les citoyens et les ménages les plus faibles, ainsi que les entreprises les moins aptes à survivre sur le marché.

Outre les mesures urgentes à prendre pour faire face à la situation financière et à la baisse des revenus disponibles, d'autres réflexions plus stratégiques sont en cours. Selon moi, deux d'entre elles méritent une attention particulière. D'une part, les politiques de revenus de chaque pays, et même de chaque entreprise, doivent assurer une répartition équitable des efforts. D'autre part, la réforme du modèle actuel du marché de l'électricité, très complexe mais manifestement nécessaire, doit être réalisée au niveau de l'Union, le plus rapidement possible.

Prof. Joaquín Almunia
Ancien vice-président de la Commission européenne

“Lorsque l'inflation frappe durement, elle pénalise particulièrement les citoyens et les ménages les plus faibles, ainsi que les entreprises les moins aptes à survivre sur le marché.”

QUELLE EST LA NATURE DE L'INFLATION ACTUELLE ET COMMENT Y FAIRE FACE?

L'inflation sans précédent qui a traversé l'Union européenne cette année a eu une lourde incidence sur les ménages, les consommateurs et les entreprises, et a fait peser une lourde charge sur les finances publiques. De quel type d'inflation s'agit-il et quels sont les enseignements à tirer?

Bien que les pressions inflationnistes se fassent ressentir dans toute l'Union, leur intensité varie en fonction des États membres. Au moment de la rédaction de cet article, l'inflation enregistrée en août 2022 atteignait les 10,1 % (chiffres publiés le 16 septembre), contre 9,8 % le mois précédent. En comparaison, le taux d'inflation enregistré en août 2021 était de 3,2 %.

"Bien que les pressions inflationnistes se fassent ressentir dans toute l'Union, leur intensité varie en fonction des États membres."

Si l'ensemble des pays subissent des taux d'inflation très élevés, ces chiffres masquent en réalité d'importantes disparités régionales. Dans les trois pays baltes (Estonie, Lettonie et Lituanie), l'inflation s'élevait respectivement à 25,2 %, 21,4 % et 21,1 % en août 2022. Des taux d'inflation à deux chiffres ont également été enregistrés chez d'autres États membres comme la Tchéquie (17,1 %), la Hongrie (18,6 %) ou la Pologne (14,8 %), tandis que Malte a le plus bas chiffre, avec 7 %, ce qui demeure relativement élevé.



© Adobe Stock

Naturellement, l'essentiel de l'inflation provient des prix de l'énergie, qui se sont envolés à la suite de l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Par exemple, si les prix de l'énergie n'avaient pas été inclus dans le calcul de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH), alors le taux d'inflation de la zone euro en août aurait été de 5,8 % au lieu de 9,1 %.

Ainsi, les prix élevés de l'énergie sont imputables à la forte dépendance passée de l'Union à l'égard des importations de combustibles fossiles en provenance de Russie. Avant la guerre, la Russie était de loin le premier exportateur d'énergie vers l'Union, fournissant 45 % du gaz, 27 % du pétrole et 46 % du charbon que l'Union a acheté en 2021. La guerre, d'une part, et la décision de la Russie de ne plus livrer de gaz à certains États membres, d'autre part, ont eu pour conséquence le ralentissement voire l'arrêt complet des livraisons.

Au-delà de ses conséquences manifestes immédiates, la hausse des prix de l'énergie commence à se répercuter sur le reste de l'économie.

Le gaz est une matière première essentielle pour la production d'engrais utilisés dans le secteur agricole. Les agriculteurs ont besoin d'essence et de diesel pour faire fonctionner leurs machines. Les entreprises du secteur alimentaire, qu'il s'agisse d'installations industrielles ou de la boulangerie du village, observent toutes la même augmentation de leur facture de chauffage. En conséquence, en août, la zone euro a prédit une augmentation des prix des denrées alimentaires transformées de 10,5 %, et des denrées non transformées de 11 %.

Bien évidemment, l'Europe n'est pas la seule à être touchée par une inflation élevée. Les conséquences de la guerre se font ressentir dans tous les pays du monde. Les voisins nord-africains de l'Europe doivent faire face aux prix élevés des importations de blé en provenance d'Ukraine et de Russie, dont ils dépendent. En Asie, la flambée du prix du gaz naturel liquéfié (GNL) a eu une incidence sur les prix à la consommation et sur la production d'électricité en général.

"Une analyse minutieuse des causes profondes de l'inflation est nécessaire pour y apporter une réponse adéquate."

Une analyse minutieuse des causes profondes de l'inflation est nécessaire pour y apporter une réponse adéquate. À la mi-mars 2022, peu après le début de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, Isabel Schnabel, membre du directoire de la BCE, a prononcé un discours très suivi dans lequel elle s'est employée à classer les différents types d'inflation des prix de l'énergie suivant les chocs qu'ils provoquent: la «climateflation», la «fossilflation» et la «greenflation». Le premier choc, celui de la «climateflation», renvoie aux catastrophes naturelles, semblables aux événements climatiques extrêmes enregistrés cet été, qui provoquent une hausse des prix, par exemple en détruisant les récoltes ou plus généralement en bouleversant les activités économiques et le transport de marchandises. La «fossilflation» est le terme qu'elle a inventé en référence à l'héritage

de la dépendance aux sources d'énergie fossiles, leçon tirée dans la douleur avec l'envolée soudaine des prix des combustibles fossiles (et du gaz naturel en particulier) à la suite de l'invasion russe et de ses conséquences. Enfin, elle emploie le terme de «greenflation» pour qualifier une évolution bien plus subtile qui s'observe à long terme: la hausse des prix de certains éléments ou systèmes entiers indispensables à la production d'une énergie propre; c'est le cas des matières premières essentielles telles que le lithium.

La composition de notre précédent mix énergétique, qui nous a rendus dépendants du gaz naturel russe, explique en grande partie les taux d'inflation très élevés que nous relevons actuellement en Europe. De ce fait, la politique énergétique représente un levier indispensable à la lutte contre l'inflation. Le problème de l'inflation en Europe pourra être entièrement résolu seulement si l'offre en énergie (sûre) correspond de nouveau à la demande, et si l'Union parvient à remplacer durablement le gaz russe. Sans nier l'importance de la politique

monétaire de la BCE, qui doit empêcher que les effets secondaires ne maintiennent l'inflation au-dessus de l'objectif visé, l'une des manières les plus efficaces pour l'Europe de briser la spirale inflationniste est le déploiement rapide et vigoureux d'énergies renouvelables sur tout le continent, et en particulier l'énergie solaire et éolienne, associées à d'autres énergies produites hors de l'Union.

Ces initiatives doivent être complétées par des mesures fortes: renforcement des capacités d'interconnexion et raccordement transfrontalier des réseaux d'électricité et de gaz. Cela permettra de doter l'Europe d'un marché de l'énergie efficace et suffisamment flexible pour faire face à une hausse simultanée de la demande et de la volatilité du marché.

Lasse Michael Boehm

Chef de l'unité des politiques économiques, DG EPRS, Parlement européen

lasse.boehm@europarl.europa.eu



© Adobe Stock

CÉLÉBRATION DU 30E ANNIVERSAIRE DU MARCHÉ UNIQUE



Audition publique IMCO ' 30e anniversaire du marché unique ' © Union européenne 2022 - Source : PE

30 ans après le lancement de ce programme révolutionnaire adopté en 1992, le marché unique, bien que reconnu comme l'un des plus grands accomplissements de l'UE, requiert encore notre attention. Voilà le message principal qui ressort de l'audition publique organisée par la commission IMCO le 27 octobre 2022 afin de célébrer cet anniversaire historique.

Dans son message vidéo diffusé lors de l'ouverture, Margrethe Vestager, vice-présidente exécutive de la Commission, plaide pour un marché unique plus résilient et soutenu par un système efficace fondé sur des règles. Elle souligne les évolutions dans le marché unique numérique et les nouvelles mesures récemment introduites, qui ont été fortement soutenues par la commission IMCO.

Pour Paolo Gentiloni, commissaire chargé de l'économie, il est impératif de préserver l'intégrité du marché unique afin de relever les défis de l'après-COVID-19. Les frontières extérieures doivent être sécurisées et les produits non conformes et dangereux doivent être exclus. Le marché unique doit accélérer la transition vers une économie verte. Il nécessite davantage d'engagement politique afin de poursuivre son «chemin vers une évolution constante».

Tomáš Prouza, envoyé spécial pour les questions relatives au marché unique auprès de la présidence tchèque du Conseil de l'Union européenne, souligne le soutien sans faille dont fait preuve son gouvernement, qui a l'intention de poursuivre la mise en œuvre de nouvelles mesures afin de renforcer le marché. Il se dit frustré que «de nombreuses anciennes propositions aient été mises de côté».

Pascual Navarro Ríos, secrétaire d'État espagnol pour l'UE, et qui jouera un rôle de premier plan lorsque l'Espagne assurera la présidence en 2023, promet également la continuité. Il s'agit d'un pilier de la réussite économique de l'UE et d'une composante essentielle à la croissance et au progrès. Il plaide en faveur d'une approche plus stratégique vis-à-vis de l'évolution du marché unique et d'une meilleure «boîte à outils» pour l'élaboration des règles.

Giulia Barbucci, vice-présidente du Comité économique et social européen, réaffirme la nécessité d'avoir un marché unique davantage centré sur les citoyens. Le bien-être et la santé doivent être reflétés dans la conduite des politiques. Dans le climat actuel, il est essentiel de renforcer la résilience sociale et économique.

Juho Romakkaniemi, président de la commission du marché unique d'Eurochambres, voit une forme de complaisance s'installer dans la politique de l'UE à un moment où le protectionnisme mondial monte en puissance. Il plaide en faveur d'un programme de travail annuel solide qui soit systématiquement appliqué. Une culture fondée sur la confiance renforcée doit exister entre les États membres afin de maintenir la reconnaissance mutuelle et d'éliminer la discrimination dans les services transfrontaliers. L'objectif devrait être une mise en application aisée et claire de la législation.

Monique Goyens, directrice générale du BEUC, indique que le marché unique offre de réels avantages aux consommateurs européens.

“Les consommateurs qui choisissent d'acheter au sein du marché unique veulent être certains que les produits proposés soient sûrs et durables.”

Toutefois, en raison d'une application insuffisante de la législation, les consommateurs doivent souvent attendre une «éternité» avant de pouvoir bénéficier d'une réglementation favorable et des avantages qui en découlent.

Chiara Giovannini, secrétaire générale adjointe de l'ANEC, l'organisation de normalisation pour les consommateurs, s'est emparée du sujet.

Les consommateurs qui choisissent d'acheter au sein du marché unique veulent être certains que les produits proposés soient sûrs et durables.

Mario Monti est à l'origine de la contribution la plus importante avec son rapport historique sur le marché unique datant de 2010 rédigé à la demande de José Manuel Barroso, alors président de la Commission. Il demande à ce qu'on accorde davantage de pouvoir politique au marché européen et qualifie «d'embarrassants» les progrès accomplis jusqu'à présent. Il est «très facile» pour les États membres de faire des promesses sans les tenir.

Il souligne que lorsqu'il a été nommé commissaire à la Concurrence en 2004, ses pouvoirs d'exécution avaient

considérablement augmenté par rapport à son poste de commissaire au Marché intérieur. Dans le domaine de la concurrence, il pouvait prendre des mesures immédiates à l'encontre des États membres afin de réprimer les infractions aux règles en matière d'aides d'État. En revanche, les voies de recours disponibles en cas de non-respect des règles du marché unique nécessitaient l'ouverture de procédures d'infraction interminables.

M. Monti observe que sous la pression dû au contexte de la COVID-19, certains pays ont été autorisés à contourner les règles en matière d'aides d'État, et que ces affaires serviraient de «cobayes» aux chercheurs dans le domaine politique. Selon lui, les aides d'État font partie intégrante du système permettant un fonctionnement efficace du marché unique et il est convaincu que l'étude des récentes violations va conforter ses propos.

Il émet également des regrets quant à la position prise par le Royaume Uni. C'est le premier pays à quitter le marché unique, alors qu'il s'agit de l'État qui a eu le plus d'influence dans sa construction.

Dans sa dernière intervention, Arlène McCarty, ancienne

présidente de la commission IMCO, insiste fortement sur les avantages perdus par le Royaume-Uni suite à son retrait. Anneleen Van Bossuyt souligne le rôle joué par le Parlement dans la promotion du marché unique. Petra De Sutter appuie ces propos en définissant le marché intérieur comme la «pierre angulaire de l'intégration européenne».

Malcolm Harbour met en avant la collaboration étroite entre la commission IMCO et le commissaire Mario Monti, puis son successeur Michel Barnier, qui a débouché sur la création des Actes pour le marché unique en 2011-2012. Il partage les photos d'archives prises à l'occasion du 20e anniversaire, auquel le président Barroso, le commissaire Barnier et M. Monti ont participé, ainsi que certains membres de longue date de la commission IMCO, ravis de se remémorer les événements.

L'actuelle présidente de la commission IMCO, Anna Cavazinni, a joué un rôle central dans l'organisation de l'audition et a dignement présidé cette occasion unique et importante.

Malcolm Harbour

PPE-DE, CRE, Royaume-Uni (1999-2014)

harbournutlands@sky.com



Prof. Mario Monti lors de l'audition publique IMCO "30e anniversaire du marché unique" © Union européenne 2022 - Source : PE

POUR UNE POLITIQUE DURABLE

L'invasion de l'Ukraine par la Russie a un effet double important sur les États membres. D'une part, c'est une vague de migration sans précédent. Plus de 14 millions d'Ukrainiennes et d'Ukrainiens sont actuellement déplacés à l'intérieur de leur propre pays ou fuient la guerre, dont presque 8 millions ont émigré vers un autre pays. Face à cette catastrophe humanitaire, les pays de l'Union et la société civile ont fait preuve de compassion, de soin et de solidarité. Ils ont fourni aux réfugiés ukrainiens des abris, des denrées alimentaires, des écoles, des soins, et des emplois. L'activation de la directive relative à la protection temporaire a également permis de mieux gérer cette vague de réfugiés. Les femmes constituent 86 % des personnes qui fuient la guerre en Ukraine, et on trouve de nombreux enfants et personnes âgées, ce qui explique que le logement et les services publics, en particulier le soin et les écoles, soient sous pression. Les marchés du travail ont également été ouverts, mais, étant donnée la moyenne d'âge des réfugiées, seule une fraction pourra postuler à ces emplois dans

un avenir proche. Dans le même temps, certains réfugiés ont déjà commencé à rentrer en Ukraine. Il convient de se demander combien de temps la guerre durera et quelles dynamiques pourront en découler d'un point de vue migratoire. Quoi qu'il en soit, 10 mois après le début de l'invasion russe, des solutions permanentes devraient commencer à émerger, telles que l'installation à long terme et le retour assisté. Pour cela, la fin de la guerre est une condition sine qua non.

"Les femmes constituent 86 % des personnes qui fuient la guerre en Ukraine, et on trouve de nombreux enfants et personnes âgées, ce qui explique que le logement et les services publics, en particulier le soin et les écoles, soient sous pression."

La deuxième incidence considérable de l'agression de la Russie est l'inflation galopante provoquée par les insécurités sur les marchés du pétrole, du gaz, et des denrées alimentaires. Le monde entier paye ainsi le prix des ambitions politiques agressives du Kremlin. En septembre 2022, le taux d'inflation de l'Union a atteint 10,9 % rapporté à l'année, contre 3,4 % un an avant. Cette hausse concerne principalement les denrées alimentaires (inflation de 28,29 % rapportée à l'année) et l'énergie (60,72 %). Avant l'invasion, La Russie et l'Ukraine étaient des exportateurs majeurs de ces produits. En quelques mois, la consommation de gaz naturel russe des pays de l'Union est passée de 40 % à seulement 7 %. Le remplacement de ces produits a exercé une pression sur les marchés internationaux et provoqué une nette hausse des prix. Afin d'évaluer l'envergure des conséquences sur l'inflation, il convient de se rappeler que cette dernière survient immédiatement après la période de la COVID-19 au moment où l'Union a autorisé davantage de souplesse en matière de politique budgétaire dans le but de compenser les confinements et de préserver les entreprises. Au début de l'invasion russe en février, notre taux d'inflation était déjà plus haut que d'habitude, et les citoyens et les ménages étaient encore en difficulté à cause de la pandémie. Certains groupes vulnérables (les ménages à faibles revenus, les personnes âgées, les personnes nécessitant des soins, les familles avec enfants en bas âge, entre autres) n'ont pas réussi à retrouver leur ancien niveau de vie d'avant la crise.



© Adobe Stock



Ivailo Kalfin lors du séminaire annuel de l'AAD sur le thème "Réflexions sur l'avenir économique de l'UE" ©European Union 2022 - Source : PE

Certains secteurs économiques dont ceux des transports, de l'hôtellerie et des soins étaient loin d'avoir rattrapé leurs niveaux d'avant la pandémie. Cette situation a accentué les effets négatifs de l'inflation.

Les récentes études de la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail ont montré qu'entre mai 2020 et mai 2022, la part des ménages de l'Union en retard dans le paiement de leurs factures de services publics est passée de 10 à 16 %, et de 9 à 11 % pour les prêts informels, accompagnés d'une hausse similaire pour les retards de paiements des assurances maladie.

Les gouvernements ont mis en place une batterie de mesures pour limiter les conséquences de l'inflation. La plupart ont recouru à une hausse générale des revenus: augmentation du revenu net du travail, des prestations et allocations sociales, des subventions générales, des réductions d'impôts, des aides pour le logement et les transports. Le second domaine prioritaire est la réduction des factures d'énergie au moyen de participations financières directes, de plafonnements des prix, et de baisses des impôts sur l'énergie. Le but de certaines mesures est de réduire les coûts du carburant ou d'accélérer la transition écologique, l'utilisation des énergies renouvelables et l'efficacité énergétique. Ces mesures, créées ad hoc, ont donné des résultats à court terme.

Cependant, la question des solutions à long terme continue de se poser. Alors que la guerre entre dans une phase prolongée, le maintien des mesures ci-dessus exercera une très forte pression sur les budgets publics avant leur retour à la normale après la période de la COVID-19. Environ deux tiers des mesures mises en place jusqu'à maintenant ne sont pas ciblées, mais profitent à toute la population. Cette situation n'est pas tenable. Le défi que les gouvernements devront relever consiste à recenser et soutenir les groupes et entreprises vulnérables afin de continuer à réduire l'inflation à un coût social acceptable.

Ivailo Kalfin
S&D, Bulgarie (2005-2009)
ikalfin@gmail.com

"Les récentes études de la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail ont montré qu'entre mai 2020 et mai 2022, la part des ménages de l'Union en retard dans le paiement de leurs factures de services publics est passée de 10 à 16 %, et de 9 à 11 % pour les prêts informels, accompagnés d'une hausse similaire pour les retards de paiements des assurances maladie."

ARRÊTER LA STAGFLATION EN 2022

La situation économique actuelle dans de nombreux pays européens, une coïncidence des taux d'inflation à deux chiffres et de la croissance du PIB au bord de la récession, a des parallèles frappants avec les deux chocs pétroliers des années 1970.

La dernière stagflation a introduit un changement fondamental du paradigme de la politique économique, qui prévoyait un rôle beaucoup plus important pour la politique monétaire dans la stabilisation de la macroéconomie et qui rétrogradait l'activisme budgétaire. Parfois, une orientation accommodante de la politique macroéconomique assortie de faibles taux d'intérêt et de mesures de relance budgétaire précède une hausse des prix de l'énergie qui déclenche une spirale inflationniste s'il y a une liquidité abondante.

Quand les banques centrales ont augmenté les taux d'intérêt après le choc Volcker en 1979, la stagflation était prévisible.

Il ne s'agissait plus du choix habituel entre l'enclume (inflation) et le marteau (chômage), mais des deux en même temps.

"La dernière stagflation a introduit un changement fondamental du paradigme de la politique économique, qui prévoyait un rôle beaucoup plus important pour la politique monétaire dans la stabilisation de la macroéconomie et qui rétrogradait l'activisme budgétaire."

La dette publique a explosé, même si les gouvernements ont largement abandonné la relance fiscale: les recettes fiscales se sont effondrées et les dépenses sociales

sont montées en flèche. Cela peut sembler surprenant a posteriori, mais cette situation économique a préparé les gouvernements à accepter la libéralisation et l'intégration des marchés financiers depuis la fin des années 1980. Des marchés plus grands et plus profonds ont promis des taux d'intérêt plus bas et donc un allègement des coûts du service de la dette. Les périodes d'instabilité des taux de change ont toutefois montré que des marchés financiers plus intégrés ne sont pas nécessairement des marchés financiers stables.

Le thème de l'instabilité des marchés financiers relie et différencie les années 1970 et 2020. Étant donné que la politique monétaire accommodante et la relance budgétaire sont beaucoup plus importantes aujourd'hui qu'avant, qu'est-ce qui a rendu les banques centrales si réticentes à intervenir aux premiers signes d'une période d'inflation?

La volatilité des prix de l'énergie, le blocage des chaînes d'approvisionnement et l'augmentation des postes vacants en raison de ce que l'on appelle la Grande Démission ont tous précédé l'invasion de l'Ukraine par la Russie.

Il est vrai que des taux d'intérêt plus élevés plongeraient les économies en récession. Mais cela n'a jamais empêché les banques centrales de faire ce qu'elles estiment devoir faire face à de graves menaces inflationnistes. La perturbation de la chaîne d'approvisionnement provoquée par la pandémie pourrait faire hésiter, mais un environnement monétaire accommodant ne permettrait pas de résoudre les problèmes d'approvisionnement sous-jacents.



© Adobe Stock



© Adobe Stock

L'explication se trouve ailleurs, sur les marchés financiers. L'inflation sur les marchés des biens et des services en 2022 a été précédée de quinze années d'expansion monétaire sans précédent, offrant délibérément des taux d'intérêt réels négatifs pour des fonds que les institutions financières pouvaient obtenir des banques centrales, puis sur les marchés de gros. L'hystérie et la panique sur les marchés des actions et des obligations causée par la hausse progressive des taux d'intérêt d'un demi-point de pourcentage, avec la perspective d'un taux d'intérêt de 5 %, a révélé à quel point les investisseurs financiers se sont habitués à ce financement bon marché. Étant donné que l'inflation est proche de 10 %, cela représenterait moins 5 % en termes réels, une compensation inconcevable pour les emprunts en période de paix avant 2008!

Une politique monétaire accommodante était absolument nécessaire pour que les économies surmontent les crises financières systémiques depuis 2008. Il y avait toujours une bonne raison de la prolonger. Les marchés émergents étaient en chute libre à chaque fois que la FED souhaitait relever son taux directeur.

En Europe, la crise de la dette souveraine est la conséquence directe de l'avantage repris par les marchés financiers sur les gouvernements qui venaient de les renflouer.

"Une politique monétaire accommodante était absolument nécessaire pour que les économies surmontent les crises financières systémiques depuis 2008."

Les marchés financiers créés par quinze ans de politique monétaire accommodante sont monstrueux. Étant donné que les banques, les assureurs et les fonds de pension sont désormais soumis à une réglementation assez stricte, une grande partie d'entre eux ont une existence fictive, difficile à appréhender par les instruments prudentiels existants. La partie réglementée du système financier doit essayer d'obtenir certains de ces taux de rendement excessifs en entrant dans le monde des crypto-actifs ou en utilisant des instruments de couverture créés pour des périodes moins volatiles. Un gouvernement britannique conservateur, favorable aux entreprises, vient d'être confronté aux effets dévastateurs de l'apparition du monstre.

La Première ministre Liz Truss et son chancelier tenaient à récompenser les personnes à revenus élevés avec une réduction du taux supérieur de l'impôt sur le revenu, vraisemblablement pour leurs efforts d'investissements financiers sans risque. Mais emprunter pour réduire les impôts a effrayé les marchés d'obligations d'État. Les fonds de pension qui s'étaient prémunis contre la baisse des rendements obligataires ont été touchés et devaient désormais payer les prestataires de couverture pour les rendements obligataires en hausse rapide. La vente d'obligations par les fonds de pension pour honorer les paiements a aggravé le problème et contraint la Banque d'Angleterre à intervenir dans une opération de sauvetage de type marché émergent.

Les monstres qu'elles ont partiellement créés sont la raison réelle de l'incapacité des banques centrales à lutter résolument contre l'inflation aujourd'hui. Les hausses de taux d'intérêt sont un instrument mal affûté et elles le savent. Le vrai puzzle est de savoir pourquoi les banques centrales n'ont pas déjà utilisé de manière plus agressive les instruments macroprudentiels mis à leur disposition, pour des interventions ciblées visant à faire baisser les marchés d'actifs. Tant que leur épanouissement sera la mesure d'une stabilisation réussie, la crise du coût de la vie et de l'activité économique perdurera.

Prof. Waltraud Schelkle
Chaire conjointe en politique publique européenne à l'Institut universitaire européen (IUE)



European Parliament
**FORMER MEMBERS
ASSOCIATION**

70 years
of European
democracy
in action —

Association des Anciens Députés au Parlement Européen

Tél.: + 32(0)2 284 07 03
formermembers@europarl.europa.eu

Parlement européen - Bât. József Antall 02Q073
Rue Wiertz, B-1047 Bruxelles.

www.formermembers.eu

Suivez-nous

 @EuroparlFMA

 @Europarl_FMA